



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

**9625<sup>e</sup>** séance

Mardi 14 mai 2024, à 15 heures

New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Fernandes . . . . .	(Mozambique)
<i>Membres :</i>	Algérie . . . . .	M. Gaouaoui
	Chine . . . . .	M. Geng Shuang
	Équateur . . . . .	M. De La Gasca
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Wood
	Fédération de Russie . . . . .	M. Nebenzia
	France . . . . .	M. de Rivière
	Guyana . . . . .	M <sup>me</sup> Persaud
	Japon . . . . .	M. Yamazaki
	Malte . . . . .	M <sup>me</sup> Frazier
	République de Corée . . . . .	M. Hwang
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	Dame Barbara Woodward
	Sierra Leone . . . . .	M. George
	Slovénie . . . . .	M <sup>me</sup> Blokar Drobič
	Suisse . . . . .	M <sup>me</sup> Baeriswyl

## Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 15 h 5.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentantes de l'Allemagne et du Danemark ainsi que les représentants de l'Estonie, de la Pologne et de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M<sup>me</sup> Lisa Doughten, Directrice de la Division du financement et des partenariats du Bureau de la coordination des affaires humanitaires ; et M<sup>me</sup> Caitlin Howarth, Directrice de l'équipe de l'Observatoire des conflits, Laboratoire de recherche humanitaire de Yale.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite également S. E. M. Stavros Lambrinidis, Chef de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Doughten.

**M<sup>me</sup> Doughten** (*parle en anglais*) : Lors de notre dernier exposé au Conseil, le 11 avril (voir S/PV.9600), nous avons informé ses membres que l'Ukraine subissait certaines des pires attaques depuis le début de la guerre. Depuis, les attaques contre ce pays n'ont fait que s'intensifier. Les hostilités se poursuivent sans relâche dans les communautés situées le long de la frontière nord-est avec la Fédération de Russie et sur la ligne de front. Plusieurs vagues d'attaques dans la région de Kharkiv au cours des derniers jours ont causé de nombreux morts et blessés parmi les civils, y compris des enfants. Aujourd'hui même, la ville de Kharkiv, deuxième ville d'Ukraine, a de nouveau été frappée, et au moins 15 civils ont été blessés. Ces frappes ont également entraîné la destruction massive d'infrastructures civiles, une tendance que j'aborderai plus en détail dans un instant.

Ces attaques ont provoqué de nouveaux déplacements des populations frontalières et de celles se trouvant à proximité de la ligne de front. À ce jour, les autorités signalent que plus de 7 000 civils ont été évacués des

zones frontalières de la région de Kharkiv, ce qui a eu des conséquences dévastatrices pour les civils restés dans ces zones, dont beaucoup sont privés d'accès à la nourriture, aux soins médicaux, à l'électricité et au gaz.

Les habitants des régions de Donetsk et de Sumy, dans l'est et le nord du pays, ont également été touchés par les attaques de ces derniers jours, qui ont endommagé des maisons et des infrastructures civiles. Au total, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a recensé plus de 700 victimes civiles en Ukraine au mois d'avril. Quelque 129 civils ont été tués, tandis que 574 ont été blessés, ce qui représente une augmentation considérable du nombre de civils blessés pour le deuxième mois consécutif. Sur l'ensemble des victimes civiles, 90 % se trouvaient dans les territoires contrôlés par l'Ukraine.

Des frappes ont également été signalées à l'intérieur de la Fédération de Russie, notamment dimanche dans la région de Belgorod. Elles auraient aussi fait plusieurs victimes civiles et endommagé des maisons d'habitation et d'autres infrastructures civiles.

Dans toute l'Ukraine, nous avons également constaté une intensification des attaques contre les infrastructures civiles, avec des conséquences humanitaires considérables. Depuis le 22 mars, l'ONU et ses partenaires ont assisté à cinq vagues d'attaques dirigées contre l'infrastructure énergétique de l'Ukraine. Le HCDH a enregistré 50 attaques de ce type pour le seul mois d'avril. Les régions de Kharkiv et de Dnipro sont particulièrement touchées, le Ministère ukrainien de l'énergie signalant que jusqu'à 250 000 habitants subissent des coupures de courant tournantes à Kharkiv et des restrictions continues à Dnipro depuis le mois de mars. Ces attaques ont détruit ou endommagé des centrales et sous-stations électriques. Ces coupures de courant ont de graves conséquences sur les personnes les plus vulnérables. Elles ont temporairement laissé des millions de foyers à travers le pays sans électricité, sans eau et sans le gaz nécessaire à la cuisine, au chauffage, à l'hygiène et à d'autres services vitaux. Les enfants qui dépendent de l'enseignement en ligne ne sont pas en mesure d'apprendre. Les personnes âgées à mobilité réduite, les personnes handicapées qui utilisent des fauteuils roulants ou d'autres équipements d'assistance et les mères avec des enfants en bas âge ne peuvent pas quitter les immeubles d'habitation à plusieurs étages pour aller chercher de la nourriture et accéder aux soins de santé.

Nous sommes extrêmement préoccupés par ce qui semble être une nouvelle série d'attaques contre les infrastructures ferroviaires dans l'est et le sud de l'Ukraine. Pour le seul mois d'avril, le HCDH a enregistré 10 attaques contre

des infrastructures ferroviaires dans les territoires contrôlés par le Gouvernement. Ces attaques ont tué 16 civils et en ont blessé 59. Les dommages subis par le système ferroviaire empêchent également la circulation des personnes, des marchandises, telles que les matériaux de construction, et d'autres fournitures essentielles. Les attaques contre les usines et les sites de production sont également préoccupantes, car elles limitent la disponibilité des produits humanitaires achetés localement. En outre, les attaques incessantes contre les infrastructures portuaires de l'Ukraine menacent sa capacité à exporter des céréales et d'autres produits agricoles à un moment où le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë dans le monde ne cesse d'augmenter d'année en année. Nous sommes également alarmés par les informations faisant état d'attaques ayant endommagé les infrastructures énergétiques et les raffineries de pétrole dans la Fédération de Russie. De telles attaques risquent d'envenimer plus encore la guerre et d'aggraver les conséquences humanitaires.

Je me dois de rappeler une fois de plus qu'en vertu du droit international humanitaire, les parties doivent veiller constamment à épargner tous les civils, ainsi que les biens de caractère civil, notamment les maisons, les écoles, les hôpitaux et autres infrastructures critiques.

L'intensification des hostilités rend l'acheminement de l'aide humanitaire d'autant plus dangereux. Néanmoins, malgré les risques énormes, l'ONU et ses partenaires humanitaires font tout leur possible pour parvenir jusqu'aux personnes ayant besoin d'aide. À la fin mars, 3,6 millions de personnes dans le pays avaient reçu une aide humanitaire sous une forme ou une autre.

Depuis le début de l'année, une douzaine de convois interinstitutions ont livré des fournitures vitales à 20 000 personnes dans les zones en première ligne. Les partenaires humanitaires locaux ont joué un rôle déterminant pour l'acheminement et la distribution du dernier kilomètre. L'assistance apportée concerne aussi la fourniture de services de santé à près de 860 000 personnes, l'entretien des systèmes d'adduction en eau et de traitement des eaux usées pour plus de 1,7 million de personnes et l'approvisionnement d'urgence en eau pour plus de 1,2 million de personnes. Deux millions de personnes ont reçu de la nourriture, des semences et une aide à l'alimentation du bétail, et environ 580 000 personnes des fournitures ménagères essentielles et des matériaux pour réparations domestiques d'urgence.

Les activités de protection humanitaire ont été étendues, y compris l'assistance aux victimes de violence fondée sur le genre à l'intention des personnes

nouvellement déplacées par les hostilités. Nous félicitons le Gouvernement ukrainien du soutien additionnel, sous forme de réparations financières et d'assistance médicale et psychologique, annoncé pour les personnes rescapées de violence sexuelle liée au conflit. Nous sommes extrêmement reconnaissants aux donateurs qui ont financé à 22 % les 3,1 milliards de dollars du plan de réponse aux besoins humanitaires de l'Ukraine. Nous les appelons à apporter un appui financier immédiat et souple, requis d'urgence pour répondre à des besoins toujours croissants.

Un autre défi subsiste : parvenir aux civils dans les régions de Donetsk, Luhansk, Kherson et Zaporizhzhia, actuellement occupées par la Fédération de Russie. Nous sommes vivement inquiets du sort des quelque 1,5 million de personnes ayant besoin d'une aide vitale dans ces régions.

Comme nous l'avons dit, dans notre exposé le mois dernier et à maintes reprises au Conseil, le droit international humanitaire impose à toutes les parties d'autoriser et de faciliter le passage rapide et sans encombre de secours humanitaires destinés aux personnes civiles dans le besoin. Elles doivent assurer au personnel de secours la liberté de déplacement essentielle à l'exercice de ses fonctions. J'appelle de nouveau toutes les parties à honorer leurs obligations à cet égard.

Cette guerre a fait des dizaines de milliers de morts et de blessés en Ukraine. Elle a provoqué le déplacement de millions de personnes, dont beaucoup sont toujours réfugiées dans les pays voisins et dans le monde entier. Elle provoque d'immenses souffrances et, à cause d'elle, plus de 14 millions de personnes, soit 40 % de la population, ont besoin d'aide humanitaire. Nous demandons une fois de plus au Conseil de s'employer à y mettre fin.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Doughten de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Howarth.

**M<sup>me</sup> Howarth** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de cette occasion de présenter au Conseil de sécurité un exposé sur le bombardement des infrastructures énergétiques en Ukraine.

Le Conseil se consacre à cette question alors que des vagues d'attaques déferlent sur l'Ukraine, prenant pour cible les installations de production et de transmission d'énergie de tout le pays. Il y a une semaine, des tirs de missiles ont gravement endommagé trois centrales thermiques et deux centrales hydroélectriques. Il y a quelques jours, une nouvelle attaque à grande échelle sur les infrastructures a été signalée. Selon certaines sources, la quasi-totalité des centrales électriques est visée.

Le 29 février, le Laboratoire de recherche humanitaire de l'Université de Yale a publié un rapport recensant les dommages vérifiés subis par les infrastructures ukrainiennes de production et de transport d'électricité entre le 1<sup>er</sup> octobre 2022 et le 30 avril 2023, soit en 31 semaines seulement. Grâce à des données en sources ouvertes et à l'analyse d'images satellitaires, le Laboratoire a identifié 223 événements ayant occasionné des dommages dans 23 des 24 régions ukrainiennes, et nous avons confirmé 66 de ces événements dans 17 régions, en appliquant nos normes rigoureuses fondées sur un intervalle de confiance élevé. Cela représente une fréquence de plus de sept événements endommageants identifiés par semaine, les impacts les plus importants ayant été planifiés au plus fort de l'hiver.

Mercredi dernier, près d'une douzaine de centrales électriques ukrainiennes auraient été touchées en une seule journée, alors que la moyenne est de sept par semaine. Depuis mars, des attaques visant avec succès les installations de production d'électricité ont encore obéré la capacité de l'Ukraine. Chaque frappe envenime le problème.

Les responsables russes ont clairement énoncé les buts qu'ils poursuivent en prenant pour cible les infrastructures énergétiques ukrainiennes : premièrement, servir les objectifs militaires de la Russie ; deuxièmement, mener des représailles à ce qu'ils affirment être des opérations de l'Ukraine ; et, troisièmement, infliger des dommages délibérés aux civils afin de contraindre l'Ukraine à entamer des négociations favorables aux intérêts de la Russie. Si la première intention peut être légale dans les limites du droit de la guerre, il est probable que les représailles et le fait d'infliger délibérément des dommages violent le droit international humanitaire.

Le Laboratoire de recherche humanitaire de l'Université de Yale n'a pas évalué à quel point l'infrastructure énergétique évoquée dans notre rapport se prêtait à un double usage. Toutefois, le droit des conflits armés interdit les attaques visant à la fois des biens de caractère civil et des objectifs militaires dès lors que les pertes civiles, les dommages aux biens de caractère civil ou la combinaison de ces pertes et dommages sont excessifs par rapport à l'avantage militaire concret et direct attendu. La manière dont Andrey Gurulyov, membre de la Douma d'État, a décrit la campagne russe montre qu'elle vise l'intégralité des systèmes énergétiques de l'Ukraine. Par définition, une campagne intégrale contrevient à la proportionnalité.

Les responsables russes usent d'un langage qui indique qu'ils ne tiennent aucun compte de l'ampleur des souffrances civiles, ce qui, selon toute apparence, enfreint l'obligation faite aux parties, en vertu de l'article 57 du

Protocole additionnel I aux Convention de Genève de 1949, de veiller constamment à épargner la population civile, les personnes civiles et les biens de caractère civil. En plus de manifester leur mépris pour les souffrances des civils, ces responsables ont déclaré qu'ils exploitaient ces souffrances pour contraindre l'Ukraine à négocier sur des bases favorables à la Russie. Comme l'a écrit Dmitry Medvedev en octobre 2022, pour que l'Ukraine puisse stabiliser son approvisionnement énergétique, elle doit

« reconnaître les exigences légitimes de la Russie dans le contexte de l'opération militaire spéciale et de ses résultats [...] À ce moment-là, la lumière pourra de nouveau fonctionner ».

Boris Chernyshov, en qualifiant les frappes sur l'infrastructure électrique de l'Ukraine de « frappes punitives » pour des crimes de guerre allégués et non spécifiés, a déclaré : « À cause de ces actes, ils vont devoir se passer de gaz, d'électricité, de tout ». Que signifie se passer de gaz, d'électricité et de tout ? Cela signifie une pression excessive exercée sur d'autres pans des infrastructures critiques de l'Ukraine, ce qui entraîne des problèmes en cascade et d'autres dégâts. Cela signifie de longues périodes sans eau. Cela signifie des emplois mis à l'arrêt, des pertes de productivité et une éducation fragmentée. Cela signifie des coupures d'électricité qui durent plus longtemps que les batteries d'urgence des équipements de santé propres à sauver des vies. L'incidence de ces frappes ne peut pas être évaluée uniquement en recensant les dommages causés aux installations. Il faudra faire beaucoup plus pour comprendre l'étendue et l'ampleur des préjudices causés aux civils ukrainiens, notamment en vies perdues.

De même que les responsables russes ont planifié et exécuté de manière exhaustive la destruction des infrastructures critiques de l'Ukraine, la communauté internationale doit elle aussi agir systématiquement pour contrebalancer cette dévastation.

Premièrement, il faut viser les missiles. Les sanctions déjà en place doivent être appliquées pour garantir que les composantes d'armes et autre ravitaillement en pièces cruciales sont stoppés aux frontières des pays qui reconnaissent déjà ces régimes de sanctions. Nous devons suivre ces composantes à la trace et viser les missiles russes à la source.

Deuxièmement, il faut se préparer à cette situation d'urgence, mobiliser aujourd'hui les ressources nécessaires pour soutenir et stabiliser l'économie ukrainienne, et veiller à ce que l'aide humanitaire d'urgence soit mise en place dès maintenant pour assurer la survie des civils cet hiver.

Troisièmement, il faut faire payer la Russie. Il faut affecter les avoirs russes saisis dans le cadre des sanctions mondiales au financement de ces préparatifs d'urgence au fil des six prochains mois. Ce travail ne commencera jamais assez tôt.

Mais avant tout, il ne faut pas sous-estimer l'ampleur de la menace. La destruction intégrale de l'infrastructure énergétique ukrainienne voulue par la Russie vise la population civile au cœur. La laisser mourir à petit feu, c'est aussi laisser l'espoir s'évanouir. Mais toute action qui rend le cœur plus fort renforce la capacité de l'Ukraine à se défendre.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Howarth de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

**M. de Rivière** (France) : Je remercie M<sup>me</sup> Dough-ten et M<sup>me</sup> Howarth pour leurs interventions.

Depuis maintenant plus de 800 jours, la Russie persiste dans sa guerre d'agression contre l'Ukraine, en violation du droit international et de la Charte des Nations Unies. Elle poursuit ses violations du droit international humanitaire et mène des campagnes de frappes délibérées contre des objectifs civils. Elle exécute cette stratégie au prix d'un lourd bilan humain et d'une dégradation inquiétante de la situation humanitaire.

Nous venons de l'entendre, l'armée russe cible systématiquement les unités de production énergétiques ukrainiennes : centrales thermiques, centrales hydroélectriques, sous-stations et transformateurs. Commencée à l'hiver 2022-2023, cette campagne s'est intensifiée depuis février 2024 et a culminé avec des salves de grande ampleur fin mars et début avril. Cinquante pour cent des capacités de production énergétiques ukrainiennes seraient détruites ou endommagées. La Russie a frappé Kharkiv et Odesa de manière presque quotidienne avec des missiles balistiques.

Ces frappes en profondeur, loin des lignes de front, ne répondent pas à des objectifs militaires, mais visent des infrastructures civiles. Ces attaques sont contraires aux principes de distinction et de proportionnalité. Elles montrent que la Russie ne fait aucun cas de l'obligation de réduire au minimum les blessures aux civils et les dommages aux biens de caractère civil. Ces frappes peuvent être constitutives de crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

La France poursuivra son engagement pour faire face aux conséquences humanitaires des attaques de la Russie.

Il ne doit pas y avoir d'impunité pour ces crimes. La France continuera d'apporter son soutien à la justice internationale. Les mandats d'arrêts émis le 5 mars par la Cour pénale internationale contre Sergei Ivanovich Kobylash, lieutenant-général de l'armée de l'air russe, et Viktor Nikolayevich Sokolov, vice-amiral et commandant de la flotte russe de la mer Noire, portant précisément sur la campagne de frappes de missiles contre des infrastructures énergétiques civiles, sont une étape décisive. La France salue le renouvellement du mandat de la Commission d'enquête indépendante du Conseil des droits de l'homme, qui documente les attaques indiscriminées contre les populations et les infrastructures essentielles de l'Ukraine.

Pendant que la Russie mène des attaques destructrices pour le secteur énergétique ukrainien, l'Ukraine et le reste du monde agissent pour atténuer les conséquences humanitaires de cette guerre et soutenir les populations, en renforçant la résilience des infrastructures stratégiques. Ce sujet essentiel fera l'objet de discussions lors de la conférence pour la paix organisée par la Suisse le mois prochain.

Il n'y a qu'une voie possible pour une paix juste et durable : celle qui respecte la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

**M. De La Gasca** (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie M<sup>me</sup> Dough-ten et M<sup>me</sup> Howarth de leurs exposés détaillés riches en informations.

L'Équateur constate avec inquiétude que le conflit en Ukraine s'aggrave et s'étend, exacerbant les souffrances de la population civile et créant des risques supplémentaires susceptibles de nuire à la stabilité régionale et mondiale. Les statistiques sont alarmantes : plus de 10 000 civils ont perdu la vie depuis le début du conflit, dont des centaines d'enfants. Plus de 20 000 personnes ont été blessées et des millions d'autres déplacées.

Depuis la dernière séance du Conseil sur la situation humanitaire en Ukraine (voir S/PV.9600), l'intensité et la fréquence des attaques ont continué de s'accroître. Des infrastructures critiques, notamment des hôpitaux et des écoles, ont été détruites ou gravement endommagées. Rien que ce mois-ci, des attaques ont mis hors service plusieurs installations énergétiques, entravant l'accès de millions de personnes à des services de base tels que l'électricité et l'eau potable. Ces derniers jours, les attaques lancées contre la région de Kharkiv ont été tout aussi dévastatrices, faisant de nombreuses victimes civiles et entraînant une forte augmentation du nombre de personnes déplacées.

Il est impératif de rappeler que le droit international humanitaire interdit expressément toute attaque contre les civils et les infrastructures civiles. Dans ce contexte,

l'Équateur appelle les parties à respecter strictement les principes de proportionnalité, de distinction et de précaution, afin d'éviter une escalade du cycle de souffrance. L'acheminement sûr et sans entrave de l'aide humanitaire doit être autorisé et facilité, et la vie et la sécurité des travailleurs humanitaires doivent être respectées et protégées.

L'Équateur maintient une position de principe claire sur ce conflit et sur d'autres. Nous rejetons toute violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États et nous appuyons le règlement pacifique des différends.

La cessation définitive des hostilités est le moyen le plus efficace de mettre fin aux ravages subis par les civils. Tant que les armes ne se seront pas tuées, les souffrances des innocents continueront de s'intensifier, quels que soient les efforts humanitaires déployés ou les mesures de protection mises en œuvre. Par conséquent, l'Équateur exhorte la Fédération de Russie à mettre fin à ses opérations militaires en Ukraine et à se conformer à l'arrêt rendu par la Cour internationale de Justice le 16 mars 2022, afin d'ouvrir la voie au dialogue et à la diplomatie, qui sont des moyens légitimes et efficaces de parvenir à la paix.

**M<sup>me</sup> Persaud (Guyana) (*parle en anglais*) :** Je remercie M<sup>me</sup> Lisa Doughten de sa mise à jour complète et je prends note de la contribution de M<sup>me</sup> Caitlin Howarth. Je salue également la participation des représentants et représentants de l'Ukraine, de l'Allemagne, de l'Estonie, de la Pologne, du Danemark et de l'Union européenne à la séance d'aujourd'hui.

Malgré les nombreux appels lancés par le Conseil pour que le droit international, y compris le droit international humanitaire, soit pleinement respecté et que les parties au conflit se conforment à l'obligation juridique de protéger les biens de caractère civil, ces derniers continuent d'être détruits presque quotidiennement. Le Guyana est vivement préoccupé par les attaques incessantes contre des bâtiments résidentiels, des écoles, des établissements médicaux, des ports céréaliers et des installations énergétiques depuis le début de la guerre en février 2022. Nous sommes également préoccupés par le fait que ces attaques n'ont souvent rien à voir avec les combats sur les lignes de front et qu'elles semblent ne pas tenir compte des exigences de proportionnalité et de nécessité militaire.

Le droit international humanitaire interdit expressément les attaques visant les civils et les objets indispensables à la survie des civils. Pourtant, nous continuons d'assister à des attaques coordonnées à grande échelle contre des infrastructures civiles, y compris des dizaines d'installations énergétiques, ce qui a pour conséquence de perturber l'accès à l'électricité et à l'eau pour des millions de personnes dans plusieurs endroits.

Les dommages, destructions ou pertes de fonctionnalité subis par les installations énergétiques ont des conséquences directes et indirectes sur les civils. Ils causent non seulement des dommages collatéraux pour les civils, en perturbant l'accès à des services essentiels, mais ils entraînent également des pertes en vies humaines et font des blessés parmi les civils vivant à proximité des sites visés. La centrale nucléaire de Zaporizhzhia, en Ukraine, a également fait l'objet d'attaques. Malgré les nombreux appels à mettre fin aux attaques contre le site ou près de celui-ci, l'équipe d'experts de l'Agence internationale de l'énergie atomique stationnée sur place continue de signaler qu'elle entend des activités militaires, notamment des tirs d'artillerie et de roquettes, dans les zones proches de la centrale. Cela ne peut pas et ne doit pas continuer. Il faut prendre davantage de précautions pour éliminer les dangers persistants qui pèsent sur la sûreté de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia et respecter les cinq principes concrets et les sept piliers indispensables visant à garantir la sûreté nucléaire du site.

Le Guyana renouvelle son appel aux parties pour qu'elles respectent le droit international humanitaire. Nous les exhortons également à s'engager dans un processus politique et diplomatique de bonne foi en vue de mettre un terme au conflit, et appelons au retrait complet des forces militaires russes du territoire internationalement reconnu de l'Ukraine. Nous maintenons que prolonger cette guerre entraîne des risques de plus en plus graves pour toutes les parties concernées comme pour la paix et la sécurité internationales. Nous appelons également à renforcer l'aide humanitaire en faveur de l'Ukraine et à garantir l'accès sans entrave des travailleurs humanitaires à toutes les zones, y compris aux territoires occupés.

Pour terminer, le Guyana encourage une fois de plus la communauté internationale à rester mobilisée pour mettre fin à la guerre aussitôt que possible.

**M. Yamazaki (Japon) (*parle en anglais*) :** Je remercie M<sup>me</sup> Lisa Doughten et M<sup>me</sup> Caitlin Howarth de leurs exposés importants.

Il est regrettable que nous ayons aujourd'hui, une fois de plus, entendu un exposé à l'ONU sur les nombreuses pertes civiles causées par la violation flagrante de la Charte des Nations Unies commise par un membre permanent du Conseil de sécurité. La guerre d'agression non provoquée de la Russie contre l'Ukraine a fait un nombre incalculable de morts et de blessés parmi les civils innocents, exacerbant la crise humanitaire sur le terrain. Les installations énergétiques font l'objet d'attaques constantes dans toute l'Ukraine. Le 8 mai, le Président Zelenskyy a déclaré que

Kyïv, Zaporizhzhia et d'autres régions avaient été visées par plus de 50 missiles et 20 drones. Le Ministre ukrainien de l'énergie a déclaré qu'environ 80 % des centrales thermiques avaient été endommagées. Nous notons également que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a signalé que l'intensification des attaques dans la région de Kharkiv entraîne des pertes civiles, des destructions massives et des déplacements depuis les lignes de front et les zones frontalières.

Le Japon est profondément affligé par le mépris persistant de la Russie pour le droit international, notamment le droit international humanitaire. Les attaques contre les civils et les infrastructures civiles critiques sont explicitement interdites par le droit international humanitaire. La communauté internationale ne tolérera pas l'impunité des responsables de ces attaques, et les auteurs de violations du droit international humanitaire et de tout acte odieux doivent être identifiés et amenés à en répondre.

En outre, le Japon condamne avec la plus grande fermeté l'exportation par la Corée du Nord de missiles balistiques et leur acquisition par la Russie pour les utiliser contre l'Ukraine. Le transfert de ces armes, qui constitue une violation flagrante des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, contribue à la guerre d'agression de la Russie et accentue les souffrances du peuple ukrainien. Nous continuons de suivre de près ce que la Corée du Nord obtient en contrepartie.

Il va sans dire qu'un approvisionnement énergétique stable est essentiel à la vie des gens. À cette fin, le Japon soutient le relèvement et la reconstruction de l'infrastructure énergétique de l'Ukraine. Il a notamment fourni deux grands autotransformateurs, dont bénéficieront environ 500 000 habitants de Kyïv, et livré six véhicules mobiles d'alimentation électrique à l'autorité portuaire maritime ukrainienne. De plus, le Japon a fourni cinq turbines à gaz de pointe et transporté sept autotransformateurs pour contribuer à prévenir les pénuries d'énergie et à maintenir des services essentiels pour plus de 5 millions de personnes pendant les mois d'hiver difficiles. Le Japon reste déterminé à soutenir le peuple ukrainien en renforçant l'approvisionnement en électricité et en chauffage en Ukraine.

Nous réaffirmons de nouveau clairement notre position et nous exhortons la Russie à mettre fin à son agression et à se retirer immédiatement et sans condition du territoire internationalement reconnu de l'Ukraine. Le Japon continue de soutenir le peuple ukrainien et la Charte des Nations Unies.

**M. Gaouaoui (Algérie)** (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier M<sup>me</sup> Lisa Doughten de son exposé important. J'ai également suivi avec attention l'exposé présenté par M<sup>me</sup> Caitlin Howarth.

Dans de nombreuses séances, l'Algérie a exprimé sa profonde préoccupation face à l'aggravation de la situation humanitaire résultant de la crise en Ukraine et face à l'esprit belliqueux des parties. Cela a des conséquences tragiques pour la population civile et entraîne des retombées aux niveaux régional et international. Les pertes en vies civiles, les souffrances des réfugiés et des personnes déplacées et la destruction des infrastructures civiles, y compris les centrales électriques, sont pour nous une source de vive inquiétude. En outre, les tensions s'aggravent, les hostilités se poursuivent sur le terrain et la polarisation s'est accentuée, ce qui a des conséquences dangereuses pour la paix et la sécurité internationales, sans parler des conséquences économiques et sociales, y compris en ce qui concerne la sécurité alimentaire et énergétique. À cet égard, l'Algérie appelle de nouveau à intensifier les efforts diplomatiques afin de mettre un terme à la crise humanitaire en Ukraine et de répondre à la souffrance humanitaire sans faire la moindre distinction.

L'Algérie souligne la nécessité de faire cesser les hostilités et de donner la priorité à la protection des civils tout en respectant pleinement la Charte des Nations Unies et le droit international, y compris le droit international humanitaire. L'Algérie appelle les parties à abandonner la logique de l'affrontement et à créer des conditions propices à un dialogue et des négociations approfondis et constructifs, basés sur le principe du règlement pacifique des différends. Nous exhortons les parties à concentrer leurs efforts sur la recherche d'une solution juste et durable à la crise en Ukraine, conformément aux buts et principes énoncés dans la Charte et à leurs préoccupations légitimes en matière de sécurité.

**Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni)** (*parle en anglais*) : Je remercie la Directrice Lisa Doughten et la Directrice Caitlin Howarth de leurs exposés instructifs.

Ce printemps, la Russie a pris pour cible des centrales électriques, des sous-stations électriques et des installations de stockage de gaz dans toute l'Ukraine. Le Royaume-Uni demande l'arrêt immédiat de cette campagne destructrice contre l'infrastructure énergétique de l'Ukraine. Des millions de personnes souffrent déjà de perturbations de l'approvisionnement en énergie, en chauffage et en eau. Ces attaques ne font qu'aggraver une situation humanitaire épouvantable. C'est particulièrement vrai pour les communautés qui se trouvent en

première ligne, car les attaques et le manque d'électricité entravent les communications et les déplacements des partenaires humanitaires.

La dernière attaque, qui s'est produite le 8 mai, a impliqué plus de 70 missiles et drones. Depuis le mois de mars, au moins 14 centrales électriques ont été touchées. Les drones aériens de fabrication iranienne restent les armes de choix de la Russie dans ces attaques contre les civils et leurs infrastructures.

La Russie cible l'infrastructure énergétique de l'Ukraine depuis le début de l'invasion à grande échelle en 2022. Avant cela, en 2015, des milliers de consommateurs avaient subi des coupures de courant lorsque la Russie a piraté les réseaux énergétiques ukrainiens. Aujourd'hui, l'agression russe se poursuit dans le but de terroriser les civils, de bloquer les moyens de subsistance et les entreprises et, en fin de compte, de briser la détermination de l'Ukraine. Mais les Ukrainiens ne laisseront pas faire la Russie.

Le Royaume-Uni s'est engagé à verser 55 millions de dollars au Fonds de soutien énergétique pour l'Ukraine de la Communauté de l'énergie, et plus de 214 millions de dollars d'aide au secteur de l'énergie en Ukraine. Nous encourageons les donateurs à soutenir ce fonds, à envisager de fournir rapidement des équipements énergétiques neufs ou remis en état et à contribuer à fournir des systèmes de défense antiaérienne pour protéger les infrastructures civiles de l'Ukraine. Ensemble, nous aiderons l'Ukraine à réparer, remettre en état et défendre son infrastructure énergétique. Un seul pays peut mettre fin immédiatement à cette destruction gratuite et à ces souffrances. Le Royaume-Uni appelle la Russie à cesser ses attaques et à se retirer du territoire internationalement reconnu de l'Ukraine.

**M. Wood** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Directrice Doughten, représentante du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, de son exposé qui donne à réfléchir. Je tiens également à remercier M<sup>me</sup> Howarth de sa présentation bien documentée d'aujourd'hui.

Plus d'un mois s'est écoulé depuis notre dernière séance consacrée au bilan humanitaire dévastateur de l'agression russe contre l'Ukraine, notamment en ce qui concerne les infrastructures énergétique et critiques du pays (voir S/PV.9600). Les civils continuent d'être touchés de plein fouet. Des informations continuent de faire état de tortures et de violences sexuelles commises par les forces russes, ainsi que de transferts et de déportations forcés de civils, y compris d'enfants. La mission

de surveillance des droits de l'homme en Ukraine a confirmé qu'au moins 604 civils avaient été tués ou blessés dans le pays au cours du seul mois de mars, soit une augmentation de 20 % par rapport au mois de février. Au moins 57 d'entre eux étaient des enfants. Des millions de personnes sont privées d'électricité en raison des attaques coordonnées de la Russie contre l'infrastructure de réseau de l'Ukraine et ses infrastructures de production d'électricité et de gaz naturel. Il ne fait aucun doute que ces attaques à grande échelle contre les villes et les infrastructures ukrainiennes constituent une escalade. Elles menacent des services essentiels, notamment l'électricité, le traitement des eaux et le chauffage. Les centrales électriques de Kharkiv fonctionnent à 20 % de leur capacité du fait des attaques quasi quotidiennes, ce qui donne lieu à une évacuation forcée de dizaines de milliers de civils.

La semaine prochaine, le Conseil de sécurité sera à nouveau le théâtre d'une séance au cours de laquelle la Russie affirmera que les armes occidentales sont responsables de la prolongation de la guerre qu'elle a déclenchée. La Russie n'a qu'à se regarder dans le miroir pour comprendre pourquoi plus de 50 pays ont apporté un appui essentiel aux forces ukrainiennes. Le mois dernier, les États-Unis ont annoncé une nouvelle aide de 1 milliard de dollars à l'Ukraine. Cette aide comprend des capacités nécessaires de toute urgence, telles que du matériel de défense aérienne, pour défendre les citoyens ukrainiens contre les attaques incessantes de la Russie. Depuis février 2022, les États-Unis ont également fourni près de 2,9 milliards de dollars d'aide humanitaire à l'Ukraine et aux pays voisins. Cela inclut une aide vitale pour les 3,4 millions de personnes toujours déplacées à l'intérieur du pays et pour près de 6,5 millions de réfugiés. Les fonds supplémentaires récemment approuvés contribueront à la poursuite des interventions humanitaires face aux attaques incessantes contre les civils et les infrastructures civiles. L'intensification récente des attaques russes renforce la nécessité de fournir un soutien humanitaire d'urgence aux 14,6 millions de personnes qui ont besoin d'aide. Nous exhortons les donateurs à appuyer l'action humanitaire par l'intermédiaire du Fonds humanitaire pour l'Ukraine ou d'autres partenaires.

Il convient de rappeler que la Russie continue de refuser aux observateurs internationaux et aux organisations humanitaires l'accès au territoire ukrainien qu'elle occupe, ainsi qu'aux installations en Russie où sont détenus des prisonniers de guerre et des civils ukrainiens. Il convient de rappeler que la Russie continue de se procurer des missiles balistiques et d'autres munitions auprès de la République populaire démocratique de Corée, en violation



des résolutions du Conseil de sécurité. Craignant l'accumulation de preuves contre la Russie, le Kremlin a opposé son veto au renouvellement du mandat du Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée (voir S/PV.9591). Il convient de rappeler que la Russie continue d'acquérir des drones iraniens, qui sont utilisés sans relâche contre les villes et les infrastructures civiles de l'Ukraine.

Après plus de trois ans, le bilan de l'agression russe contre l'Ukraine est bien connu et solidement étayé. Les mensonges et les manœuvres de diversion ne sauraient dissimuler l'ampleur des preuves. Les responsables répondront de leurs actes. Mais en attendant, la voie à suivre pour mettre fin à cette guerre et à la crise humanitaire qu'elle a provoquée est claire : la Russie doit cesser son agression et se retirer immédiatement et complètement de tout le territoire situé à l'intérieur des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine.

**M. Nebenzia** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : C'est presque déjà devenu une tradition que nos collègues occidentaux nous réunissent ici une fois par mois pour des séances consacrées à l'Ukraine, dans le seul but de démontrer le soutien collectif indéfectible de l'Occident au régime de Zelenskyy, qui est sur le point de s'effondrer complètement. Ces séances se transforment en sessions d'auto-hypnose collective destinées principalement à un public occidental. Cependant, nous n'entendons pas un seul mot de vérité, de la part de nos collègues occidentaux, sur ce qui se passe en Ukraine et sur les causes profondes de la crise ukrainienne. Au lieu de cela, les partisans du régime de Kiev, y compris les pays de l'Union européenne qui ne sont pas membres du Conseil de sécurité, s'alignent, comme ils l'ont fait aujourd'hui, pour raconter des histoires alarmistes sur la situation en Ukraine et tentent de donner l'impression que la population civile endure des souffrances insupportables en raison des actions de la Russie.

Cela leur est difficile, car les frappes des forces aériennes russes sur les infrastructures liées aux capacités militaires du régime de Kiev sont d'une grande précision, et la vie dans les villes ukrainiennes est dans l'ensemble normale, à l'exception des rafles d'Ukrainiens que le dictateur ukrainien envoie au front, contre leur gré, pour servir de chair à canon. Je reviendrai sur ce point un peu plus loin dans ma déclaration. Nous n'envions pas nos collègues occidentaux, car leurs allégations paraissent pour le moins étranges au vu des nombreuses vidéos de destruction d'installations prétendument civiles en Ukraine, y compris des silos à grains, des entrepôts postaux et des magasins, qui montrent clairement

l'explosion de munitions et de carburant. Il est également difficile d'expliquer pourquoi des centaines d'avis nécrologiques concernant le personnel militaire ukrainien sont mis en ligne après des frappes sur des hôtels et des centres de loisirs prétendument civils.

Cela étant dit, les capitales occidentales souffrent manifestement de cécité sélective à l'égard des crimes commis par les forces armées ukrainiennes, car cela contredit le récit trompeur qu'elles tentent en vain d'imposer à l'opinion publique. Dans ce récit, il n'y a pas de violations des droits humains ni de milliers de prisonniers politiques en Ukraine, il n'y a pas de russophobie ni de nationalisme, alors que la glorification et le blanchiment des complices d'Hitler, qui ont été responsables de la mort de centaines de milliers de Juifs, de Polonais, de Russes et d'Ukrainiens pendant la guerre, sont réfutés par le seul argument que le Président ukrainien est juif.

Si nos collègues occidentaux avaient à cœur de partager avec la communauté internationale ne serait-ce qu'une infime partie de la vérité sur ce qui se passe en Ukraine, ils n'auraient pas gardé le silence, mais auraient condamné un énième acte terroriste lâche commis par le régime de Kiev il y a deux jours. Après tout, ils savent très bien que le 12 mai, la paisible ville russe de Belgorod a de nouveau été la cible de tirs massifs de roquettes. Trois types de missiles ont été utilisés à cette fin : le système de missiles tactiques Tochka-U, le lance-roquettes multiples Vilkha et le système Vampire de fabrication tchèque. À 11 h 40, la cinquième attaque de cette journée a provoqué l'effondrement d'une partie d'un immeuble résidentiel. Le missile a été tiré depuis Volchansk, c'est-à-dire depuis le territoire contrôlé par l'Ukraine. L'attaque a fait 15 morts parmi les civils et 17 blessés, dont un bébé de 6 semaines. Tragiquement, le bombardement de Belgorod s'est poursuivi toute la journée, et les opérations de secours ont même dû être interrompues à plusieurs reprises. Trois autres personnes sont mortes dans la soirée de dimanche. Et ce n'est là qu'un exemple de la façon dont les nazis ukrainiens, face à l'avancée active des troupes russes sur l'ensemble de la ligne de front et aux revers de plus en plus nombreux qu'ils subissent sur le champ de bataille, cherchent, dans la colère que leur inspire leur impuissance, à se défouler sur les citoyens de villes russes pacifiques en les prenant pour cible, en violation des normes du droit international humanitaire.

Bien entendu, le régime de Zelenskyy est responsable au premier chef de tous ces crimes. Cependant, les pays occidentaux ne sont pas moins coupables, étant donné que les parrains de la junte de Kiev continuent à lui fournir des armes à longue portée et des renseignements

et à envoyer leurs instructeurs et leurs mercenaires en Ukraine dans l'espoir illusoire d'infliger une défaite stratégique à la Russie et d'affaiblir notre pays. Nous aurons l'occasion de discuter en détail de ces actions destructrices des pays de l'OTAN dans le cadre d'une séance qui sera organisée à notre demande le 20 mai prochain. Nous ne nous attarderons donc pas sur ce point aujourd'hui.

Je me contenterai de dire que, ayant abandonné l'espoir de voir leurs protégés atteindre l'objectif souhaité, les parrains du régime de Zelenskyy ont commencé à lui accorder expressément et ouvertement la permission de frapper des cibles civiles avec les armes qu'ils lui fournissent. Ainsi, au début du mois de mai, le Ministre britannique des affaires étrangères, David Cameron, a fait une déclaration révélatrice selon laquelle les armes fournies par Londres pouvaient être utilisées pour effectuer des frappes sur le territoire russe, notamment dans des endroits situés en dehors de la zone où se déroule l'opération militaire spéciale. Le Ministère letton des affaires étrangères a également confirmé que l'Ukraine avait reçu des armes de la part de ses partenaires, avec l'autorisation de frapper le territoire russe.

Dans le même temps, les capitales occidentales évitent honteusement de condamner les méthodes ouvertement terroristes, qui s'apparentent à celles de Daech, utilisées par leurs protégés pour organiser des tentatives d'assassinat de journalistes et de militants sur le territoire russe. En mars, elles sont allées jusqu'à fermer les yeux sur une attaque terroriste à grande échelle commanditée contre la salle de concert du Crocus City Hall, près de Moscou. Si l'on ajoute à cela le fait qu'elles font peu de cas, depuis longtemps, de la répression des dissidents et des opposants au régime de Kiev, comme la mort du journaliste américain Gonzalo Lira alors qu'il était détenu par les services de sécurité ukrainiens, il n'est pas surprenant que les citoyens des pays occidentaux posent de plus en plus de questions à leurs autorités et refusent de les appuyer. Après tout, en se rendant complices des crimes du régime de Zelenskyy, elles foulent aux pieds les valeurs mêmes qu'elles présentent comme les piliers fondamentaux du monde démocratique.

L'Ukraine d'aujourd'hui ne cherche plus à dissimuler son essence néonazie pourrie et antidémocratique. Par exemple, en avril, Kiev a informé le Conseil de l'Europe qu'il allait restreindre les droits et libertés constitutionnels des Ukrainiens. En d'autres termes, le régime de Zelenskyy a ainsi décidé de formaliser la pratique d'oppression de ses citoyens, établie de longue date. Les informations sur les niveaux stupéfiants de violations des droits humains en Ukraine sont si difficiles à passer sous silence que même les rapports publiés par le Département d'État des États-Unis

fin avril font état de nombreux cas de torture, de persécution de l'Église, d'arrestations arbitraires et d'assassinats à motivation politique. En se défilant de la sorte, Washington, Londres et Bruxelles mettent habituellement tout sur le dos de la Russie, oubliant dans le même temps que la persécution des dissidents et les violations des droits humains ont commencé en Ukraine bien avant l'opération militaire spéciale — au moins immédiatement après le coup d'État anticonstitutionnel de Maïdan, il y a 10 ans.

Aujourd'hui, la violation des droits des habitants de l'Ukraine franchit un nouveau palier. Dans quelques jours seulement, le 18 mai, les hommes ukrainiens en âge d'être enrôlés seront effectivement privés de leurs droits. Avec l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi sur la mobilisation, ils se retrouveront hors-la-loi. Ils perdront le contrôle de leurs biens et de leur argent et ne pourront plus renouveler ou recevoir de documents personnels. Néanmoins, le nombre de personnes fuyant la conscription en Ukraine a atteint des niveaux record. C'est un sujet extrêmement gênant pour Zelenskyy et ses parrains, car, selon leur vision du monde, les Ukrainiens devraient volontiers aller défendre leur pays. En fait, l'on a appris que 11 000 hommes en âge d'être enrôlés se sont enfuis illégalement vers la seule Roumanie, 19 d'entre eux ayant trouvé la mort dans cette entreprise. Pour fuir le pays, les conscrits potentiels abandonnent leurs véhicules à la frontière, portent des vêtements féminins et recourent à toutes sortes d'astuces pour tromper les garde-frontières. Dans le même temps, seuls les pauvres et les laissés-pour-compte courent le risque d'être envoyés au front. Les riches ont bien sûr la possibilité de s'en sortir en versant des pots-de-vin. Lorsqu'il s'agit des enfants des puissants, c'est une tout autre histoire ; ils sont depuis longtemps à l'étranger, dépensant l'argent volé par leurs parents, y compris l'aide occidentale.

Voilà ce qui intéresse les Ukrainiens, et non les belles paroles des parrains occidentaux, qui ne cherchent qu'à pousser les Ukrainiens à se battre. Sur les réseaux sociaux ukrainiens que la machine répressive de Zelenskyy n'a pas encore atteints, des questions qui semblaient jusqu'alors séditieuses sont soulevées avec de plus en plus de véhémence, à savoir : pour quoi et pour qui les Ukrainiens se battent-ils ? Pour le dirigeant arrogant et corrompu de Kiev et sa clique, qui ont piétiné leur propre constitution et qui perdront toute légitimité, même leur légitimité officielle, le 21 mai ? Se battent-ils pour servir l'intérêt géopolitique occidental d'affaiblir la Russie ? Les Ukrainiens ordinaires comprennent de plus en plus clairement qu'ils n'ont aucun intérêt dans cette guerre, à laquelle les États-Unis et leurs satellites préparent le pays depuis au

moins 2014. C'est notamment le cas lorsqu'ils reçoivent des informations sur l'amélioration des conditions de vie dans les territoires libérés du régime de Kiev, où les anciens citoyens ukrainiens peuvent enfin exercer leur droit de s'exprimer dans leur langue maternelle, le russe.

Pour terminer, je voudrais m'adresser à nos collègues des pays en développement. Ils doivent réfléchir à toutes ces tendances, dont la véracité peut être facilement vérifiée, la prochaine fois qu'ils seront appelés à appuyer certaines formules ou certains plans promus par l'homme de main ukrainien et ses sponsors occidentaux. Ces formules et ces plans sont tellement déconnectés de la réalité que toute séance au cours de laquelle il sera proposé d'en discuter sera, au mieux, une perte de temps. Au pire, les pays en développement se rendront complices de la prolongation de l'agonie du régime de Kiev au prix de dizaines, voire de centaines, de milliers d'Ukrainiens ordinaires, qui sont utilisés de manière insensée comme chair à canon contre leur volonté et contre les intérêts de leur pays. Le seul moyen de mettre fin à cette situation, c'est d'envoyer Zelenskyy et sa clique, ainsi que l'ensemble du Gouvernement de Maïdan, dans les poubelles de l'histoire, là où ils méritent d'être. C'est précisément ce que nous nous efforçons de faire en ce moment.

**M<sup>me</sup> Blokari Drobic** (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la Directrice Doughten de son exposé et M<sup>me</sup> Howarth de sa contribution. Je voudrais formuler quelques observations au nom de ma délégation.

Premièrement, comme l'a récemment déclaré la Coordinatrice résidente Denise Brown, il n'y a pas de matin paisible en Ukraine. Depuis la dernière fois que nous nous sommes réunis sur ce dossier, début avril (voir S/PV.9600), plus de 1 000 attaques de drones et de missiles ont été comptabilisées dans toute l'Ukraine. Des villes comme Kharkiv et Odesa ont été particulièrement touchées. Des milliers de personnes ont à nouveau été forcées de fuir alors que leurs maisons sont détruites, et elles ont un besoin urgent d'aide humanitaire. Le pilonnage aérien des infrastructures civiles critiques se poursuit sans relâche, 140 établissements scolaires ayant été, selon certaines informations, endommagés ou détruits dans des attaques menées dans tout le pays au cours de la seule année 2024. Parallèlement, l'UNICEF a signalé que le taux de mortalité des enfants a augmenté de près de 40 % au cours du premier trimestre 2024, par rapport à la même période l'année dernière.

Deuxièmement, en ce qui concerne l'emploi par la Russie d'armes à sous-munitions, d'après les dernières informations qui nous parviennent, la Russie a employé

des armes à sous-munitions lors de ses bombardements d'Odesa à la fin du mois d'avril. L'emploi de telles armes dans une zone fortement peuplée est contraire à toutes les règles du droit international humanitaire. Dans un cas, des sous-munitions auraient été dispersées dans un rayon de 1,5 kilomètre, ce qui représentera une menace pour la population civile pour les années à venir. En tant qu'État partie à la Convention sur les armes à sous-munitions, la Slovaquie condamne avec la plus grande fermeté l'emploi de ces armes de nature à frapper sans discrimination.

Troisièmement, en ce qui concerne les attaques contre les infrastructures énergétiques critiques, des millions d'Ukrainiens ont été privés d'électricité au cours du mois dernier en raison des tirs de barrage russes contre les infrastructures énergétiques ukrainiennes. Le secteur énergétique du pays a été particulièrement touché la semaine dernière lorsque trois centrales thermiques ont été endommagées.

L'intensité des attaques récentes contre les infrastructures énergétiques critiques dépasse celle des attaques de l'hiver 2022-23. Qu'il me soit permis de rappeler les mandats d'arrêt délivrés par la Cour pénale internationale contre deux commandants russes qui se seraient rendus coupables de crimes de guerre pour avoir dirigé des attaques contre des biens de caractère civil et commis des actes inhumains, notamment la campagne de frappes contre les infrastructures énergétiques menée au cours de cette période.

Ces attaques visent à paralyser l'économie ukrainienne et, de toute évidence, ne sont pas dirigées contre des cibles militaires. Elles constituent une violation flagrante du droit international humanitaire et doivent cesser immédiatement.

Les civils ukrainiens souffrent depuis trop longtemps et ont besoin d'une perspective de paix concrète, tout comme l'ensemble de la région. Nous demandons à la Russie de cesser ses actions subversives et de donner une chance à la paix.

**M. George** (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance d'information. Je remercie également M<sup>me</sup> Lisa Doughten de son exposé. Nous prenons note de la contribution de M<sup>me</sup> Caitlin Howarth. Je me félicite de la présence et de la participation du représentant de l'Ukraine à cette séance.

Deux années de conflit en Ukraine ont entraîné la mort de civils, des dégâts considérables et la destruction de maisons, d'écoles, d'hôpitaux et d'infrastructures civiles vitales, y compris des infrastructures énergétiques, ce qui a provoqué une grave crise humanitaire.

Nous sommes profondément préoccupés par la détérioration de la situation humanitaire en Ukraine, qui est particulièrement exacerbée par les attaques contre les infrastructures énergétiques critiques. Des rapports en provenance d'Ukraine, datant du 8 mai dernier, font état de frappes importantes sur l'infrastructure énergétique de l'Ukraine. Les attaques auraient causé des dommages importants à trois centrales thermiques, quatre centrales hydroélectriques, 17 grandes sous-stations à haute tension et une installation de stockage de gaz dans la région de Lviv.

Ces rapports suggèrent également que les attaques ont fortement mis à mal la capacité énergétique de l'Ukraine. Plus de 800 installations de chauffage urbain ont été détruites ou endommagées, et jusqu'à 8 gigawatts de production d'électricité ont été perdus. En outre, 412 localités restent sans électricité et les consommateurs domestiques et industriels continuent de subir des coupures de courant pendant des heures dans la région de Kharkiv et à Kryvyi Rih, dans la région de Dnipropetrovsk. Dans l'ensemble, on estime que 50 % des installations de production d'énergie de l'Ukraine d'avant le conflit sont hors service et qu'un milliard de dollars sera nécessaire pour les remettre en état.

Nous sommes préoccupés par le fait que les attaques contre l'infrastructure énergétique ont entraîné des perturbations majeures dans la fourniture de services essentiels, tels que l'électricité, l'eau et le gaz, aux établissements médicaux, aux écoles, à l'industrie manufacturière et aux lieux de travail d'une grande partie de la population. Les conséquences sur la fourniture des services essentiels ralentissent les niveaux de production et réduisent l'activité économique. Nous sommes également alarmés par les conséquences sur les établissements de santé, y compris ceux qui disposent de couveuses et d'autres appareils permettant de sauver des vies. Dans certains cas, il a fallu utiliser des batteries qui se sont épuisées avant le rétablissement de l'électricité, mettant ainsi en danger la vie de nombreuses personnes.

Compte tenu des circonstances actuelles et des effets dévastateurs du conflit en Ukraine et dans certaines parties de la Fédération de Russie sur la population civile, nous appelons les parties impliquées dans le conflit à respecter leurs obligations en vertu du droit international, y compris le droit international humanitaire, afin de protéger les civils et les infrastructures civiles, notamment les installations énergétiques.

Tout en saluant les efforts déployés par la communauté internationale pour faire face aux conséquences humanitaires du conflit, nous soulignons la nécessité urgente de mieux coordonner les efforts internationaux

pour répondre à la crise humanitaire en Ukraine. Le plan de réponse aux besoins humanitaires de l'Ukraine pour 2024 doit être pleinement appuyé afin d'assurer le bien-être et la protection des civils touchés par le conflit.

Je voudrais, pour conclure, exhorter toutes les parties à donner la priorité à la protection des civils et des infrastructures critiques, y compris les installations de production d'énergie et de gaz, afin d'éviter de nouveaux dommages et de garantir le rétablissement des services essentiels au bien-être et à la stabilité des civils.

Nous continuons de demander que des mesures concrètes soient prises en vue d'une cessation immédiate des hostilités et que les parties au conflit entament de bonne foi un dialogue constructif afin de trouver une solution politique et diplomatique qui reconnaisse les préoccupations légitimes de tous. Nous appelons également une fois de plus au plein respect de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

**M<sup>me</sup> Frazier** (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie la Directrice Doughten et M<sup>me</sup> Howarth de leurs exposés.

Comme nous venons de l'entendre, le bilan des morts et des destructions s'alourdit de jour en jour. Au moins 10 800 civils ont été tués, dont 600 enfants, et plus de 20 000 civils ont été blessés. En outre, d'après le plan de réponse aux besoins humanitaires de l'Ukraine, il est estimé que 14,6 millions de personnes ont besoin d'aide dans l'ensemble de l'Ukraine. Malte reste gravement préoccupée par le manque d'accès humanitaire, et nous demandons instamment à la Russie d'autoriser et de faciliter un accès sûr, rapide et sans entrave, conformément à ses obligations en vertu du droit international humanitaire. Les attaques aveugles de la Russie ne font qu'exacerber la situation humanitaire catastrophique en Ukraine, où plus de 14 millions de personnes ont besoin d'aide.

Nous ne devons pas non plus oublier que les conséquences humanitaires de la guerre menée par la Russie dépassent le cadre de l'Ukraine. La Russie a transformé la nourriture en arme et mis en péril la sécurité alimentaire mondiale en mettant fin à l'Initiative de la mer Noire et en bombardant les installations de stockage et d'exportation de céréales de l'Ukraine. Malte continuera à soutenir les corridors de solidarité de l'Union européenne, ainsi que tous les efforts visant à remédier aux conséquences humanitaires de l'agression russe.

Il ne se passe pas une semaine sans que des frappes aériennes ne détruisent la vie de milliers d'Ukrainiens. Nous condamnons une fois encore avec la plus grande fermeté les

attaques aériennes que la Russie continue de mener contre des villes et des infrastructures critiques en Ukraine. Pas plus tard que la semaine dernière, la Russie a mené l'un des plus grands assauts aériens contre les installations ukrainiennes de production et de transmission d'électricité dans plusieurs régions. Cette tendance meurtrière se traduit par des attaques quotidiennes de drones, de missiles, de roquettes et d'artillerie dans les régions de Kharkiv, d'Odesa, de Kher-son, de Dnipropetrovsk et de Donetsk.

Ces attaques sont un nouvel exemple du mépris de la Russie pour la vie humaine, puisqu'elles ont perturbé des services vitaux, tels que l'électricité, le chauffage, l'eau, le gaz et d'autres services essentiels pour des centaines de milliers de civils. À ce jour, plus de 800 installations d'approvisionnement en chaleur ont été détruites ou endommagées, et les attaques ont causé des dégâts d'une valeur de plus d'un milliard de dollars au secteur de l'énergie. Malte exprime son inquiétude quant aux conséquences humanitaires que cela pourrait entraîner, étant donné que les dernières perturbations énergétiques dureront plusieurs mois, en raison de l'étendue des dommages.

Les attaques incessantes contre les écoles et les installations médicales ont également des répercussions considérables, rendant l'accès aux soins de santé essentiels et à l'éducation encore plus difficile et portant atteinte aux droits fondamentaux à la santé et à l'éducation. Selon l'Organisation mondiale de la Santé, au cours du seul premier trimestre 2024, plus de 70 attaques ont été menées contre des prestataires de soins de santé, des fournitures, des installations, des entrepôts et des moyens de transport en Ukraine. C'est inacceptable.

La guerre a également une incidence liée aux traumatismes et aux risques pour la santé mentale de millions d'Ukrainiens. Des enfants ont subi la perte de membres de leur famille, de leur maison et de leur école. Ils pourraient en avoir des séquelles toute leur vie. De surcroît, les risques de violence fondée sur le genre ont augmenté, et les plus vulnérables, souvent les femmes, les garçons, les filles et les personnes âgées, sont confrontés aux difficultés les plus importantes.

Depuis plus de deux ans maintenant, nous sommes témoins des souffrances et des pertes sans précédent subies par l'Ukraine et son peuple. La guerre d'agression menée par la Russie est un affront aux principes sur lesquels l'ONU a été fondée, et elle viole le droit international, y compris la Charte des Nations Unies. La Russie continue de mener ses attaques en violation flagrante du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme.

La Fédération de Russie devra répondre des dommages causés par cette guerre insensée et de tous les autres crimes graves qu'elle commet. Nous appuyons pleinement le mandat de la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine, sous les auspices du Conseil des droits de l'homme, ainsi que l'important travail entrepris par le Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine.

Pour terminer, Malte réaffirme que le seul moyen d'obtenir une paix juste et durable serait que la Russie retire complètement et sans condition toutes ses forces et tout son matériel militaire de l'ensemble du territoire de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

**M<sup>me</sup> Baeriswyl** (Suisse) : Je voudrais remercier M<sup>me</sup> Doughten, Directrice au Bureau de la coordination des affaires humanitaires, et M<sup>me</sup> Howarth, Directrice de l'équipe de l'Observatoire des conflits, au Laboratoire de recherche humanitaire de Yale, de leurs exposés. Nous nous félicitons de faire entendre les voix de la science au sein du Conseil.

En Ukraine, entre-temps, les faits confirment la poursuite des attaques massives contre la population et les infrastructures civiles. La Suisse condamne toutes ces attaques qui, en plus, touchant des zones peuplées, ont tué et blessé des civils. Rien que la semaine dernière, plusieurs enfants ont été blessés et des établissements scolaires et un hôpital ont été endommagés.

Alors que l'Ukraine se bat pour son avenir, toutes celles et tous ceux qui peuvent le construire, à commencer par les enfants, doivent être protégés. La population civile et les infrastructures civiles ne doivent jamais être des cibles. Nous appelons une fois de plus à respecter strictement le droit international humanitaire et à protéger la population et les infrastructures civiles.

Nous avons observé une augmentation des attaques contre les infrastructures énergétiques critiques. Au total, neuf régions à travers l'Ukraine, y compris celles loin des lignes de front, ont connu des perturbations de leur approvisionnement en électricité la semaine dernière. La situation autour de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia reste inquiétante. Les cinq principes établis par l'Agence internationale de l'énergie atomique pour la prévention d'un accident dans cette centrale nucléaire doivent être respectés en toutes circonstances.

Tous les aspects de vie sont touchés par ces attaques continues. Des millions de foyers se sont retrouvés sans électricité, ni chauffage, ni approvisionnement en eau en

raison des coupures de courant. L'évolution inquiétante de la situation dans l'oblast de Kharkiv démontre notamment l'impact humanitaire de l'intensification des hostilités.

Imaginons un instant ce que signifie mener sa vie quotidienne en Ukraine à l'heure actuelle. Les travailleuses et travailleurs qui se rendent au travail en train mettent leur vie en danger à cause des attaques contre des installations ferroviaires, comme cela s'est produit notamment dans les régions de Dnipropetrovsk, Kharkiv, Donetsk et Cherkasy. Les étudiantes et étudiants qui dépendent de l'apprentissage en ligne sont privés d'accès à l'éducation en raison des coupures d'électricité. Et le personnel humanitaire voit sa sécurité menacée lorsqu'il apporte de l'aide indispensable dans des conditions difficiles.

En vertu du droit international humanitaire, les acteurs et actrices humanitaires ne doivent jamais être attaqués, et leur mission doit être respectée et protégée.

La Suisse réaffirme que la Russie doit mettre fin à son agression militaire contre l'Ukraine. Nous restons déterminés à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour contribuer à une paix juste et durable en Ukraine, conformément à la Charte des Nations Unies. C'est dans cet esprit que la Suisse organisera le sommet de haut niveau pour la paix en Ukraine les 15 et 16 juin prochains.

Nous sommes conscients que le chemin vers un véritable processus de paix sera long. La Suisse est toutefois convaincue que la mise en place d'une plateforme pour des discussions de haut niveau représente un pas en avant important. Nous espérons pouvoir compter sur une participation de toutes les régions du monde afin de créer une compréhension commune de ce que nécessite un possible processus de paix et définir ensemble une feuille de route sur la manière d'impliquer les deux parties dans un futur processus de paix.

**M. Hwang** (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour M<sup>me</sup> Doughten et M<sup>me</sup> Howarth de leurs exposés opportuns et éclairants.

Il est profondément regrettable que la Russie ait intensifié ses attaques injustifiables contre l'Ukraine au cours des derniers mois et qu'elle ait encore étendu le front jusqu'aux frontières nord-est de l'Ukraine, près de Kharkiv, la semaine dernière, malgré les condamnations de la communauté internationale. À mesure que persiste l'invasion russe, depuis plus de deux ans, nous observons une érosion de nos principes communs destinés à préserver les peuples du fléau de la guerre. La barbarie de la guerre en Ukraine n'est pas attestée uniquement par les plus de 10 000 victimes civiles, mais aussi par l'onde de

choc qu'a la guerre sur la sécurité alimentaire mondiale et la sûreté nucléaire régionale et par la destruction massive des infrastructures.

Ces derniers mois, en plus d'attaquer des hôpitaux et des écoles, la Russie a également pris pour cible l'infrastructure énergétique en Ukraine, notamment les centrales thermoélectriques et hydroélectriques et les installations de stockage du gaz, comme l'a évoqué M<sup>me</sup> Doughten avec éloquence aujourd'hui. Selon un reportage récent, 80 % des centrales thermoélectriques en Ukraine ont été endommagées et la production électrique du pays a chuté de 30 % du fait des attaques russes. Cette tactique vise apparemment à paralyser les fonctions de base de l'Ukraine et à démoraliser le peuple ukrainien afin d'entamer sa capacité de lutte contre l'agresseur. Ces agissements sont inacceptables, car le fait de viser des infrastructures civiles viole le droit international humanitaire tel qu'énoncé dans le Protocole additionnel I aux Conventions de Genève, en particulier lorsqu'elles sont indispensables à la survie de la population civile. Aujourd'hui, les infrastructures énergétiques critiques jouent un rôle beaucoup plus important dans la vie quotidienne des populations qu'à l'époque où le droit international humanitaire a été établi et développé, il y a plusieurs décennies. Elles méritent donc une protection particulière de la part des parties belligérantes.

En plus d'entraver à court terme l'accès à l'électricité pour des millions d'Ukrainiennes et d'Ukrainiens, la destruction des infrastructures énergétiques aura des répercussions de long terme sur la situation humanitaire en Ukraine. De fait, un récent rapport du Comité international de la Croix-Rouge met en évidence les effets en cascade de la destruction des infrastructures énergétiques, qui perturbe d'autres services de base tels que l'approvisionnement en eau et l'assainissement. Qui plus est, le manque d'eau salubre, d'assainissement et d'électricité peut également nuire au bon fonctionnement des hôpitaux et à la viabilité de la production et de la distribution alimentaires, entraînant la propagation de maladies, la mort et le déplacement des populations, et affectant de manière disproportionnée les femmes et les enfants. Il va sans dire qu'avec l'explosion des besoins humanitaires provoquée par l'effondrement des infrastructures énergétiques critiques, il sera plus difficile encore de mener des opérations humanitaires coordonnées et efficaces sur le terrain. Le manque d'accès aux services essentiels rendra le relèvement et la reconstruction plus ardu sur le long terme.

Comme elle l'a souligné à maintes reprises dans de précédentes séances, ma délégation insiste une fois de plus sur le fait que tous les événements dévastateurs et les

souffrances humaines observés en Ukraine résultent de l'invasion illégale de la Russie, qui doit cesser dès maintenant, pour sauver des vies et refaire prévaloir l'humanité.

La République de Corée entend continuer de soutenir le peuple ukrainien et de lui fournir une assistance vitale dans les domaines de la sécurité, de l'aide humanitaire et de la reconstruction, jusqu'à ce qu'il parvienne à une paix juste et durable et à une prospérité viable sur ses terres.

**M. Geng Shuang** (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie les deux intervenantes de leurs exposés.

Alors que la crise ukrainienne se prolonge, nous avons récemment été témoins d'une escalade des affrontements sur le terrain et de vagues d'attaques effroyables, qui ont fait de très nombreuses victimes et ont eu de graves conséquences humanitaires. La Chine est profondément préoccupée par cette situation. Face à la prolongation des combats en Ukraine et à la situation humanitaire de plus en plus grave qui y règne, la Chine a systématiquement appelé les parties au conflit à faire preuve de retenue et de raison, à respecter strictement le droit international humanitaire et à s'abstenir d'attaquer la population civile ou les infrastructures civiles. Plus la crise ukrainienne durera, plus elle entraînera de risques et de difficultés, et plus elle causera de dommages en Europe et dans le monde entier. La communauté internationale nourrit une aspiration commune à l'instauration rapide d'un cessez-le-feu, au rétablissement de la paix, à l'apaisement de la crise et à la mise en place d'un cadre de sécurité européen équilibré, efficace et durable.

La Chine n'est ni l'instigatrice de la crise ukrainienne, ni partie prenante à celle-ci. Dès le début, nous avons fait campagne pour la paix, œuvré à promouvoir les pourparlers et joué un rôle constructif dans la recherche d'un règlement politique à la crise. Lorsque les combats ont commencé, le Président Xi Jinping s'est entretenu au téléphone avec les dirigeants russe et ukrainien, appelant les deux parties à cesser les combats dès que possible, à régler leurs différends par la voie de la diplomatie et des négociations, et à régler le conflit de manière pacifique. Par la suite, sur la base de discussions approfondies avec toutes les parties et en tenant pleinement compte de leurs points de vue, la Chine a proposé quatre priorités pour le règlement politique de la crise ukrainienne : la souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les pays doivent être respectées, les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies doivent être observés, les préoccupations légitimes de tous les pays en matière de sécurité doivent être prises au sérieux, et tous les efforts visant un règlement pacifique de la crise doivent être appuyés.

Lors de sa récente visite en France, en Serbie et en Hongrie, le Président Xi Jinping a eu des échanges de vues poussés avec les dirigeants européens sur la crise ukrainienne. Il a souligné que la Chine et l'Europe doivent travailler ensemble pour empêcher l'escalade des combats et leur débordement, créer les conditions nécessaires à des pourparlers de paix et préserver la sécurité énergétique et alimentaire internationale, ainsi que la stabilité des chaînes d'approvisionnement industrielles mondiales. Lors de la visite du Président Xi en France, la Chine et la France ont également convenu de saisir l'occasion offerte par les Jeux olympiques de Paris pour plaider en faveur d'un cessez-le-feu mondial pendant les Jeux.

Depuis plus de deux ans, le Représentant spécial du Gouvernement chinois pour les affaires eurasiennes s'entretient avec des représentants de la Fédération de Russie, de l'Ukraine et des pays européens concernés sur le règlement politique de la crise ukrainienne, mène des discussions approfondies avec toutes les parties et transmet des messages en faveur de la cessation des hostilités. Le Représentant spécial vient d'achever sa troisième série de navettes diplomatiques en Türkiye, en Égypte, en Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis, entre autres. Dans le cadre de tous ces efforts, réunions et pourparlers diplomatiques, la Chine a présenté un message et des propositions cohérents, qui peuvent se résumer à la défense de la paix, la promotion des pourparlers et la recherche d'un règlement politique.

L'histoire a prouvé à maintes reprises qu'en fin de compte, les conflits ne peuvent être réglés que par des négociations et que les moyens militaires ne peuvent pas apporter une paix durable. La crise ukrainienne ne fait pas exception. La Chine appelle les parties au conflit à reprendre rapidement le dialogue et la collaboration afin d'atténuer conjointement les tensions, et engage la communauté internationale à créer les conditions d'une cessation rapide des hostilités. La Chine maintiendra une position objective et impartiale, continuera de communiquer avec toutes les parties concernées et ne ménagera aucun effort pour parvenir à un règlement politique de la crise ukrainienne.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Mozambique.

Je remercie M<sup>me</sup> Lisa Doughten et M<sup>me</sup> Caitlin Howarth de leurs observations. Je souhaite également la bienvenue aux représentantes et représentants de l'Allemagne, du Danemark de l'Estonie, de la Pologne et de l'Ukraine, ainsi qu'au Chef de la Délégation de l'Union européenne.

La guerre en Ukraine a provoqué une grave crise des réfugiés, fait de nombreuses victimes, causé des dégâts considérables aux infrastructures, entraîné des déplacements forcés de civils et elle aura des effets durables. Les efforts internationaux sont essentiels pour atténuer les souffrances et remédier à la catastrophe humanitaire. Le conflit représente une grave menace pour la paix et la sécurité régionales et internationales. Nous demeurons profondément préoccupés par cette situation. Malheureusement, la perspective d'une solution mutuellement acceptable reste hors de portée, car les parties au conflit croient fermement en une logique militaire et du jeu à somme nulle, au détriment d'une approche concertée. Il n'est plus possible de faire abstraction des appels répétés de la communauté internationale, y compris du Conseil de sécurité, en faveur d'une cessation immédiate des hostilités.

Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, d'ici à la fin de 2024, près de 300 millions de personnes dans le monde auront besoin d'une aide humanitaire et de protection, ce qui nécessitera près de 46,4 milliards de dollars. Les conflits sont le principal facteur de la fragilité du paysage humanitaire mondial. La tragédie humanitaire en Ukraine ajoute une pression considérable à ce contexte mondial désastreux. Face à cette sombre réalité, nous devons envisager de promouvoir la paix, le dialogue et la compréhension grâce à la diplomatie, à l'aide ou à des initiatives locales. Chaque étape vers le règlement d'un conflit est importante. À cet égard, nous réaffirmons une fois de plus notre position en quatre points.

Premièrement, les civils sont les plus touchés par le conflit. Leur protection est primordiale en vertu du droit international humanitaire. Toutes les parties doivent garantir leur sécurité et respecter les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Deuxièmement, toutes les parties doivent défendre et respecter scrupuleusement les principes de distinction, de précaution et de proportionnalité.

Troisièmement, toutes les parties doivent faciliter l'accès total, sûr et sans entrave du personnel humanitaire et des secours destinés aux civils dans le besoin.

Enfin, le règlement de ce conflit est le seul moyen de remédier à ses conséquences humanitaires.

Dans ce contexte, le Mozambique plaide en faveur d'une solution politique et négociée, seul moyen de parvenir à une paix viable et durable entre les deux pays. Nous appelons de nouveau à une cessation immédiate des hostilités et à la reprise de négociations directes, sans conditions préalables.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ukraine.

**M. Kyslytsya (Ukraine) (*parle en anglais*)** : J'aurais pris note de la présence de l'envoyé du dictateur Poutine s'il n'avait pas lâchement quitté le siège permanent de l'Union soviétique en laissant derrière lui ses subalternes. Il n'a clairement pas réussi à hypnotiser les membres européens du Conseil, ni ses membres responsables d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Les interprètes de l'ONU ont en revanche toute ma sympathie.

Je remercie M<sup>me</sup> Doughten et M<sup>me</sup> Howarth de leurs exposés.

Le 10 mai, depuis le territoire russe, l'armée russe a lancé une nouvelle offensive contre le nord de la région de Kharkiv. La cible immédiate était Vovchansk qui, comme les localités voisines, subit sans relâche des tirs d'artillerie, des frappes aériennes et le largage de bombes d'aviation téléguidées. Jusqu'à présent, les forces ukrainiennes ont tenu bon, empêchant les troupes russes d'avancer vers Kharkiv, la deuxième ville d'Ukraine et l'une des principales cibles des féroces attaques de missiles et frappes aériennes russes au cours des derniers mois. Des combats défensifs intenses sont en cours dans la zone frontalière du nord de la région de Kharkiv.

La situation reste extrêmement dangereuse pour les civils locaux. Comme l'a signalé le Bureau de la coordination des affaires humanitaires en Ukraine, les attaques menées par la Russie dans la région de Kharkiv au cours des derniers jours ont fait des morts et des blessés parmi les civils, y compris des enfants. Ces victimes s'ajoutent au nombre total de 1 993 enfants tués ou blessés depuis le début de l'invasion russe. Comme l'a indiqué l'UNICEF hier, ce nombre représente les cas que l'ONU a pu confirmer, mais le bilan réel n'a pas encore été établi.

Les autorités ukrainiennes ont rapidement entrepris d'évacuer les civils des zones ciblées par les attaques russes vers des lieux plus sûrs. Près de 6 000 habitants ont été évacués depuis le début des attaques, et cette opération se poursuit. Les forces russes continuent de raser des villes ukrainiennes sans se soucier des souffrances des populations locales, Vovchansk étant la dernière victime, à l'instar de Bakhmut ou Maryinka.

Et tous ces méfaits sont imputables au pays qui s'est installé dans le siège soviétique en tant que membre permanent du Conseil de sécurité, un siège qui est porteur



d'une responsabilité particulière en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales. En fait, le Kremlin ne se soucie même pas de la sécurité de sa propre population. La destruction d'un immeuble résidentiel de plusieurs étages à Belgorod dimanche est un nouvel exemple du mépris de Poutine pour les citoyens russes.

Il va sans dire que la Russie ne permettra pas à des experts internationaux indépendants de se rendre sur place. Au lieu de cela, elle a immédiatement eu recours à la propagande contre l'Ukraine. Le fait que les autorités locales et le Ministère russe de la défense aient publié des versions différentes en dit long. L'envoyé de Poutine ayant décidé de s'en tenir à la version du Ministère russe de la défense, je voudrais lui rappeler sa propre déclaration cynique :

« les missiles de défense antiaériens ukrainiens, ayant raté leur cible ou dévié de leur trajectoire, atterrissent sur des immeubles d'habitation et des infrastructures pacifiques. D'autres dégâts peuvent également être causés par des débris tombant dans des zones résidentielles, pour la simple raison que des systèmes ukrainiens de défense aérienne y ont été déployés. » (*S/PV.9523, p. 11*)

Il peut maintenant citer cette déclaration à son nouveau ministre de la défense, en renvoyant à la version du Ministère russe de la défense.

Toutefois, des experts ont attiré l'attention sur la similarité entre les destructions causées et les conséquences de l'explosion d'une bombe aérienne téléguidée. Récemment, les informations faisant état de largages non autorisés de telles bombes aériennes par des avions russes au-dessus du territoire de la région de Belgorod sont devenues monnaie courante. Plusieurs incidents se sont déjà produits en mai. Par exemple, le 4 mai, un avion russe a largué une bombe de 500 kilogrammes sur Belgorod, endommageant 30 maisons privées. Le 12 mai, une bombe similaire a frappé le territoire du village de Razumnoye-54, dans la région de Belgorod. Selon des sources russes en ligne, 33 incidents de ce type ont été causés par des largages non autorisés dans les zones frontalières russes et les zones ukrainiennes occupées depuis le mois de mars. Compte tenu de ces statistiques, ce n'était qu'une question de temps avant qu'une telle destruction ne se produise à Belgorod.

Cette nouvelle aggravation délibérée de la part de la Russie prouve une fois de plus que nous sommes encore très loin de notre objectif de « plus jamais ça », qui est la devise principale de l'anniversaire de la victoire sur le nazisme, que le monde a célébré la semaine dernière. Les atrocités de la guerre sont à nouveau une réalité pour les Ukrainiens. Le 8 mai, ils se sont réveillés au son des sirènes aériennes et des explosions. Ce jour-là, 55 missiles

et 21 drones ont attaqué des installations énergétiques et d'autres infrastructures critiques dans sept régions ukrainiennes, de l'ouest à l'est. Le lendemain, l'Ukraine a subi de nouvelles attaques russes contre ses installations de production d'énergie. Depuis la fin du mois de février, la Russie a mené 388 frappes sur 131 infrastructures énergétiques, notamment des centrales hydroélectriques et thermiques, des barrages et des systèmes de transmission. Ces frappes ont détruit la quasi-totalité de la production d'énergie thermique de l'Ukraine. Rien que le 27 avril, quatre centrales thermiques ont été endommagées. Le 8 mai, deux autres centrales hydroélectriques ont été attaquées par la Russie, et elles ne fonctionnent plus. Tout cela est à mettre à l'actif d'un pays qui se dit ami de la Charte des Nations Unies.

Le monde a vaincu les nazis il y a 79 ans, mais leur réincarnation moderne continue de tuer, de détruire et de menacer. Comme Hitler, Poutine avait l'habitude de découper les pays voisins en tranches. Après avoir testé la réaction du monde, il est parvenu à une conclusion similaire à celle à laquelle Hitler était parvenu avant septembre 1939, et il est passé à l'acte en février 2022. Le fait que la liste des pays hostiles élaborée par Moscou coïncide dans une large mesure avec la liste des pays de la coalition anti-hitlérienne en dit long. Ceux qui ont vaincu le nazisme sont des ennemis pour la Russie moderne, et maintenant Moscou menace ces États en brandissant le spectre nucléaire et les abreuve d'attaques verbales odieuses.

Contrairement à ce qui s'est passé en 1939, l'Europe d'aujourd'hui est parfaitement consciente de la menace que représente la Russie. L'Ukraine est désormais le seul pays au monde à être attaqué presque quotidiennement par des missiles balistiques et de croisière. Au cours du seul mois d'avril, les forces russes ont lancé plus de 300 missiles, près de 300 drones Shahed et plus de 3 200 bombes aériennes téléguidées. Le 1<sup>er</sup> mai, des frappes de missiles ont touché Odesa et Zolochiv, dans la région de Kharkiv, faisant deux morts et 19 blessés et causant des dommages aux infrastructures civiles. D'autres attaques commises à Kharkiv le 3 mai et le 5 mai, jour de la Pâque orthodoxe, ont fait davantage de victimes, et 380 bombardements au total ont été enregistrés au cours de la seule première semaine de mai. Aujourd'hui, les forces russes ont ciblé un immeuble résidentiel de plusieurs étages au cœur de Kharkiv, blessant au moins 16 personnes, dont trois enfants. Et il ne faut pas oublier que tout cela est fait par un pays qui se prétend le principal rempart contre le nazisme à l'ONU.

La situation des populations locales dans les territoires ukrainiens temporairement occupés reste alarmante. L'armée d'occupation russe est remplie de meurtriers avérés, car la pratique consistant à recruter des prisonniers russes

en échange de grâces persiste. Certains cas sont choquants, même pour les Russes fidèles au régime de Poutine. Par exemple, les médias russes ont récemment découvert deux meurtriers tristement célèbres au sein de l'armée russe : le cannibale Dmitry Malyshev, qui a assassiné plusieurs personnes et mangé le cœur de l'une d'entre elles, et Alexander Maslennikov, le fou qui a tué et démembré deux femmes. Il semble que ces compétences particulières soient actuellement très recherchées par l'armée russe. Ainsi, au lieu de purger de longues peines de prison, ils ont tous deux été recrutés depuis leurs cellules par l'armée russe et envoyés en Ukraine pour tuer des Ukrainiens. Si l'on en croit le discours prononcé par Poutine le 9 mai, ces personnes sont de « véritables héros » en Russie. De retour en Russie, ces « héros » reprennent leurs activités violentes d'antan. Selon les médias russes, au moins 24 personnes condamnées pour meurtre, qui avaient été graciées et sont rentrées en Russie après avoir participé à la guerre, ont de nouveau commis des meurtres. Le nombre réel de crimes commis par les ex-détenus est probablement bien plus élevé.

Il est difficile d'imaginer les souffrances endurées par les habitants des zones occupées de l'Ukraine, alors que les violeurs et les meurtriers de l'armée russe jouissent d'une totale impunité pour les crimes qu'ils ont commis contre eux. Les rapports de la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine et du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme donnent un aperçu sans fard du recours massif et systématique à la torture par les agresseurs russes. Cela inclut l'utilisation de la violence sexuelle comme arme contre les civils ukrainiens et les prisonniers de guerre, avec un degré de brutalité et d'impunité qui choque même les experts les plus chevronnés. Et tous ces actes sont perpétrés par un pays dont le chef de l'Église orthodoxe prône ouvertement la guerre et bénit même les armes destinées à tuer les Ukrainiens.

Tous ces crimes ne peuvent être commis à perpétuité. Il faut y mettre fin. Face à une guerre d'agression d'une telle ampleur et d'une telle gravité, un effort mondial est nécessaire. Ainsi, les 15 et 16 juin, le premier sommet sur la paix en Ukraine aura lieu en Suisse. Nous y avons invité toutes les nations éprises de paix, et chaque nation peut réellement nous rapprocher de la paix. Le sommet s'appuiera sur les discussions relatives à la formule ukrainienne pour la paix et d'autres visions du processus de paix. Il constituera la première étape d'un processus politique de haut niveau visant à instaurer une paix globale, juste et durable en Ukraine, sur la base de la Charte des Nations Unies et des principes fondamentaux du droit international.

Cependant, à l'approche du sommet, la Russie intensifie sa campagne mensongère au sujet d'un prétendu accord de paix que l'Ukraine et la Russie auraient été tout près de conclure au printemps 2022. Certes, les délégations se sont rencontrées, mais leurs positions étaient si éloignées et les exigences de la Russie si bizarres que la perspective d'une solution réelle était plus que lointaine. On comprend bien pourquoi la Russie focalise l'attention du public sur les pourparlers d'Istanbul de mars 2022. Elle cherche à faire oublier ce qui s'est passé en février 2022. On comprend pourquoi la Russie accuse le Président ukrainien d'avoir fait échouer un accord qui, de fait, n'aurait jamais été conclu. Elle cherche à rendre impossible l'instauration d'une paix véritable. Le nom de la personne qui a réellement anéanti les perspectives de paix est Poutine. Il anéantit tout espoir de paix en Ukraine depuis plus d'une décennie, d'abord en occupant la Crimée et une partie du Donbas en 2014, puis en faisant obstacle aux processus de paix de Minsk et de Normandie, ensuite en lançant une guerre d'agression à grande échelle, et enfin en refusant d'y mettre un terme. C'est la raison pour laquelle la guerre s'éternise.

Ce n'est qu'ensemble que nous pourrons arrêter la Russie et mettre fin aux projets d'agression qu'elle nourrit à l'égard du reste de l'Europe. Pour y parvenir, il faut continuer de soutenir l'Ukraine et ne pas avaler les mensonges de la Russie. Il est dès lors très important – et pas seulement pour l'Ukraine – que la majorité des nations participent au sommet. Plus le monde s'emploiera activement à rétablir une paix globale, juste et durable en Ukraine, plus il y aura de chances que d'autres pays ne soient pas victimes d'une agression similaire. Ce n'est pas la force brute qui doit déterminer l'ordre mondial, mais la Charte des Nations Unies, et c'est en étant unis que nous pouvons contraindre la Russie à s'y conformer. Le sommet en Suisse mettra tout particulièrement l'accent sur la sécurité énergétique et nucléaire, la sécurité de la navigation et les questions humanitaires, notamment l'échange des prisonniers selon le principe « tous pour tous » et le retour des enfants qui ont été déportés de force en Russie. Un monde stable, prévisible et pacifique est un monde dans lequel personne ne peut répandre la violence, le chaos, la déstabilisation et la souffrance, comme le fait actuellement la Russie. Aucune frontière nationale ou barrière naturelle ne peut arrêter la propagation des radiations. Aucune nation ne saurait tolérer que sa population soit retenue en captivité ou déportée par un État hostile. Aucune nation n'accepterait que quelqu'un réduise ses villes à l'état de ruines. La formule pour la paix doit fonctionner pour tout le monde, et il est dans notre intérêt stratégique commun que nous fassions tous preuve de la même vision lors du sommet qui se tiendra en Suisse.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Allemagne.

**M<sup>me</sup> Leendertse** (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la Directrice Lisa Dough-ten, représentante du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, et M<sup>me</sup> Caitlin Howarth de leurs précieuses observations.

La Russie poursuit sans relâche sa campagne de bombardements contre les infrastructures critiques de l'Ukraine. Ce faisant, elle détruit systématiquement les moyens de subsistance de la population civile, en violation flagrante du droit international humanitaire. Fidèle à ses ambitions impérialistes, la Russie tente de soumettre l'Ukraine, un pays souverain et pacifique. Cette attitude est clairement incompatible avec les responsabilités qui incombent à la Russie en tant que membre permanent du Conseil. La Russie s'attaque au fondement même de l'ONU, ainsi que de la paix et de la sécurité dans le monde. État doté d'armes nucléaires, elle envahit son voisin, qui, lui, a renoncé aux armes nucléaires, et, en utilisant des armes importées d'Iran et de la République populaire démocratique de Corée, elle fait fi des résolutions du Conseil de sécurité. Pour protéger ses activités illégales, elle démantèle l'architecture internationale de maîtrise des armements et sape les instruments du Conseil, tels que le Groupe d'experts du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006).

La communauté internationale que nous représentons doit défendre le droit international, la Charte des Nations Unies et l'humanité. Nous devons protéger l'Ukraine ainsi que l'Organisation elle-même contre l'agression de la Russie. L'Allemagne soutient l'Ukraine par des moyens politiques, humanitaires et militaires. Les systèmes de défense antiaérienne fournis par l'Allemagne contribuent activement à protéger les villes ukrainiennes. Nous apportons également notre contribution aux efforts d'aide humanitaire et aux mesures de reconstruction, y compris en ce qui concerne l'infrastructure énergétique. Plus d'un million d'Ukrainiennes et d'Ukrainiens ont trouvé refuge en Allemagne, pour la plupart des femmes et des enfants.

L'Allemagne continue d'œuvrer à la recherche d'une solution pacifique, conformément à la Charte des Nations Unies. Le sommet de la paix qui se tiendra prochainement en Suisse offrira une plateforme sans pareille à cet égard. Toutefois, une issue juste et durable n'est possible que si la Russie renonce à ses objectifs de conquête et d'annexion. Je conclurai donc en appelant à nouveau la Russie à cesser immédiatement et sans condition toutes ses opérations militaires, à respecter l'intégrité territoriale de l'Ukraine et à retirer toutes ses forces de ce pays.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Estonie.

**M. Tammsaar** (Estonie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de m'exprimer au nom des trois États baltes, à savoir la Lettonie, la Lituanie et mon pays, l'Estonie. Nous nous associons également à la déclaration qui sera faite au nom de l'Union européenne.

Je tiens tout d'abord à remercier les intervenantes de leurs précieuses contributions.

La situation humanitaire en Ukraine ne cesse de s'aggraver. Chaque mois, la Russie utilise plus de 130 types de missiles, y compris des missiles fournis par la République populaire démocratique de Corée, plus de 320 drones Shahed et environ 900 bombes d'aviation téléguidées contre l'Ukraine. Depuis peu, on peut également ajouter les armes chimiques à cette liste. Ces armes sont systématiquement utilisées pour tuer et mutiler les civils ukrainiens, détruire les habitations, les écoles, les hôpitaux et les lieux de patrimoine culturel, attaquer les installations de stockage de produits alimentaires et annihiler l'infrastructure énergétique ukrainienne et ce, de manière quotidienne. Les bombes russes ont détruit plus de 80 % des centrales thermiques ukrainiennes et 50 % des centrales hydroélectriques, bien que la Russie affirme – y compris dans cette salle – ne prendre pour cible que des biens de caractère militaire. Sur cette base, je ne peux que conclure que soit les soldats russes visent terriblement mal, soit un membre permanent du Conseil de sécurité est un menteur pathologique.

Depuis 2022, plus de 1 700 attaques ont touché les établissements et le personnel de santé, comme l'a confirmé l'Organisation mondiale de la Santé, un millier d'établissements scolaires ont été endommagés ou détruits, comme l'a recensé le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, et les civils et les secouristes qui leur viennent en aide font systématiquement l'objet d'attaques en deux temps. Ce sont là les signes caractéristiques de l'agression russe.

Nous condamnons les violations constantes et systématiques, par la Russie, de la Charte des Nations Unies, du droit international, y compris le droit international humanitaire, et des résolutions du Conseil de sécurité. Nous rappelons également la décision de la Cour pénale internationale d'inculper deux commandants militaires russes pour crimes de guerre présumés, notamment pour avoir délibérément attaqué des cibles civiles et des infrastructures énergétiques en Ukraine.

Alors que le peuple ukrainien continue de faire preuve d'une résilience remarquable, nous soulignons la nécessité de maintenir l'aide humanitaire, notamment

l'appui urgent à la restauration des infrastructures énergétiques. L'Estonie, la Lettonie et la Lituanie ont, au total, apporté plus de 100 millions de dollars d'aide humanitaire au peuple ukrainien, et nous continuerons d'appuyer l'Ukraine jusqu'à sa victoire.

Dans le même temps, nous appelons tous les États Membres épris de paix à participer au sommet pour la paix prévu en juin prochain en Suisse, afin de contribuer à une paix globale, juste et durable en Ukraine, sur la base des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

Je saisis cette occasion pour rappeler au Conseil que nous commémorerons le 18 mai le quatre-vingtième anniversaire des déportations massives des Tatars de Crimée, perpétrées par le régime totalitaire soviétique. Les déportations forcées systématiques étaient une tactique coloniale largement utilisée, sous la direction de Staline, pour réprimer la dissidence et imposer la russification, une tactique qui était, d'ailleurs, également largement utilisée dans les pays baltes.

Pour terminer, je voudrais dire que le dictateur vieillissant qui a usurpé le pouvoir en Russie en se faisant réélire s'est plaint la semaine dernière que la Russie traversait une période difficile. J'ai une humble recommandation à lui formuler pour alléger le lourd fardeau de la Russie. La solution est simple et a été répétée un nombre incalculable de fois autour de cette même table et même dans le monde entier : il doit retirer ses forces militaires immédiatement, complètement et sans condition de l'ensemble du territoire de l'Ukraine, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Lambrinidis.

**M. Lambrinidis** (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres. La Macédoine du Nord, le Monténégro, l'Albanie, l'Ukraine, la République de Moldova, la Bosnie-Herzégovine et la Géorgie, pays candidats, ainsi que l'Andorre, Monaco et Saint-Marin s'associent à la présente déclaration.

Lisa Doughten et Caitlin Howarth ont mis en lumière, de façon saisissante, les graves conséquences humanitaires de l'agression russe contre l'Ukraine.

Tout débat sur l'Ukraine doit commencer par la réaffirmation d'un fait incontestable : la guerre d'agression illégale, non provoquée et injustifiée de la Russie constitue une violation manifeste du droit international, y compris

de la Charte des Nations Unies et des résolutions de l'Assemblée générale. Comme l'a dit avec beaucoup d'éloquence ma collègue allemande, il s'agit d'une agression, au quotidien, non seulement contre l'Ukraine, mais aussi contre l'Organisation, ici même.

C'est pourquoi, premièrement, la Russie doit respecter le droit international et cesser immédiatement ses attaques contre les infrastructures civiles de l'Ukraine. Deuxièmement, la Russie et ses dirigeants doivent être tenus pleinement responsables de leur guerre d'agression. Un membre permanent qui foule aux pieds la Charte des Nations Unies a des responsabilités accrues, et non moindres. Troisièmement, tous les pays, du Nord et du Sud, de l'Est et de l'Ouest, doivent se rassembler pour appuyer une paix juste, durable et globale en Ukraine.

Ces dernières semaines, la Russie a poursuivi ses attaques de missiles et de drones contre les infrastructures énergétiques de l'Ukraine, détruisant une part importante de la capacité de production d'énergie du pays. Des milliers d'Ukrainiens n'ont plus accès à l'électricité. Elle poursuit également ses attaques de missiles contre Odesa et d'autres ports de la mer Noire, menaçant la liberté de navigation et entravant les livraisons de céréales et d'autres produits sur le marché mondial. En d'autres termes, la Russie continue d'utiliser la nourriture comme arme et compromet sciemment la sécurité alimentaire mondiale. Ces frappes aériennes systématiques contre les civils et les infrastructures civiles de l'Ukraine constituent en soi une violation du droit international humanitaire et doivent cesser immédiatement et sans condition. En effet, selon certaines informations crédibles, la Russie a recours à des frappes en deux temps, la seconde attaque touchant les secouristes.

Les attaques aveugles de la Russie ne font qu'exacerber la situation humanitaire désastreuse en Ukraine, où plus de 14 millions de personnes ont besoin d'aide. Nous en avons beaucoup entendu parler dans cette salle aujourd'hui. En réponse, l'Union européenne et ses États membres ont intensifié la fourniture d'aide humanitaire et d'aide à la protection des civils, y compris, bien sûr, de groupes électrogènes et de transformateurs de puissance.

Mais premièrement, la Russie a l'obligation de permettre à l'aide humanitaire de parvenir à toutes les personnes dans le besoin en autorisant un accès humanitaire total, sûr et sans entrave à travers les lignes de front, et de cesser de refuser l'aide aux personnes dans le besoin dans les zones qu'elle occupe temporairement.

Nous rappelons l'ordonnance juridiquement contraignante rendue par la Cour internationale de Justice en mars 2022, enjoignant à la Russie de suspendre immédiatement ses opérations militaires en Ukraine. Les tiers doivent

immédiatement cesser d'apporter un appui matériel à la guerre d'agression menée par la Russie ou de la ménager de quelque manière que ce soit.

Deuxièmement, la Russie et ses dirigeants doivent être tenus pleinement responsables de la guerre d'agression qu'ils mènent et des autres crimes très graves au regard du droit international auxquels ils se livrent, ainsi que des dégâts considérables qu'ils causent. L'Union européenne est fermement résolue à faire en sorte que la pleine application du principe de responsabilité pour tous les crimes commis soit assurée, y compris le droit des victimes à la justice et à des réparations, ainsi qu'à des garanties de non-répétition. Nous travaillons avec tous les acteurs multilatéraux et régionaux concernés pour y parvenir. Il ne peut y avoir d'impunité pour ces crimes.

Troisièmement, nous réaffirmons notre appui à une paix globale, juste et durable en Ukraine. À cette fin, l'agresseur doit retirer immédiatement, complètement et sans condition toutes ses forces et son matériel militaire de l'ensemble du territoire de l'Ukraine, et il doit respecter sa souveraineté et son intégrité territoriale, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale. Nous saluons l'initiative de la Suisse d'organiser un sommet pour la paix en Ukraine le mois prochain et appelons tous les États à y participer. La communauté internationale doit réaffirmer le caractère central du droit international, y compris la Charte des Nations Unies et les principes qui y sont énoncés.

Pour terminer, je réaffirme l'appui indéfectible de l'Union européenne à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. L'Union européenne continuera d'appuyer l'Ukraine aussi longtemps qu'il le faudra.

Quant à la Russie, elle doit cesser immédiatement ses bombardements systématiques et cruels des civils et des infrastructures civiles ukrainiens. Elle doit mettre fin à sa guerre illégale et cesser d'utiliser ses moyens illégaux et inhumains pour la mener. Trop, c'est trop.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Pologne.

**M. Szczerski** (Pologne) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Mozambique d'avoir organisé la présente séance, qui tombe à point nommé, et les intervenantes de leurs interventions éclairantes.

La guerre menée par la Russie continue d'avoir une incidence tragique, au quotidien, sur des centaines de milliers de civils dans toute l'Ukraine. Conscient des vies humaines sacrifiées en masse parmi les soldats russes

pour s'assurer des gains sur le front, Moscou est déterminé à se venger sur la population civile de l'Ukraine, en guise de châtiment. La Russie tente ainsi d'affaiblir l'économie et la société ukrainiennes, en rendant inhabitables de grandes parties de l'Ukraine, notamment en plaçant de nombreuses mines sur le territoire.

S'agissant de l'aspect humanitaire de cette guerre d'agression, nous ne devons pas seulement nous concentrer sur les lignes de front, mais aussi garder à l'esprit le territoire ukrainien sous contrôle temporaire de la Russie, y compris la Crimée illégalement annexée, où des civils innocents continuent d'être victimes d'exactions inimaginables et d'être privés même de leurs droits et libertés les plus élémentaires. L'objectif de ces actes barbares est clair : détruire la vie du peuple ukrainien et intimider l'Ukraine et ceux qui la soutiennent. Dans ce contexte, nous sommes particulièrement choqués par les déportations et transferts continus et la russification forcée d'enfants ukrainiens.

Comme nous l'avons entendu, la Russie mène actuellement une vague d'attaques particulièrement brutales contre les civils. Les frappes indiscriminées, comme celles qui ont visé tout récemment des écoles à Nikopol et à Kharkiv, ont entraîné de graves dommages et des coupures d'électricité, aggravant la crise humanitaire qui sévissait déjà en limitant l'accès de la population locale aux soins de santé, à l'éducation, à l'eau potable et à la nourriture. Ces attaques créent également des risques environnementaux importants, notamment le risque d'un accident nucléaire, qui a suscité à plusieurs reprises des inquiétudes chez les experts de l'Agence internationale de l'énergie atomique. La Pologne coopère étroitement avec l'Ukraine dans le domaine de la sécurité énergétique.

Dans le même temps, en concentrant ses efforts sur sa campagne militaire agressive contre l'Ukraine, la Russie continue de restreindre les droits et libertés fondamentaux de sa propre population. Les coûts de la guerre continuent de se répercuter sur les citoyens russes ordinaires, dont les besoins sont négligés par le Gouvernement qui poursuit sans relâche ses objectifs de guerre illusoire. La facture de la guerre sera payée par des générations futures de Russes pendant longtemps.

La communauté internationale doit soutenir l'Ukraine et faire tout ce qui est en son pouvoir pour que la Russie mette fin à son agression. Nous saluons l'initiative de la Suisse d'accueillir en juin un sommet sur la paix en Ukraine. Nous sommes convaincus que ce sommet doit être l'occasion de montrer l'engagement le plus large possible en faveur de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

La Pologne appuie la formule pour la paix du Président Zelensky, qui est un plan permettant d'instaurer une paix juste, globale et durable en Ukraine et de garantir une sécurité durable sur le continent européen. L'Ukraine a été victime de l'agression russe, et seule l'Ukraine doit définir les moyens de parvenir à de futurs accords de paix.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Danemark.

**M<sup>me</sup> Lassen** (Danemark) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de m'exprimer au nom des cinq pays nordiques, à savoir la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Suède et mon pays, le Danemark.

Nous remercions la présidence mozambicaine de nous avoir donné l'occasion de nous adresser au Conseil et les intervenantes de nous avoir présenté leurs exposés édifiants.

Ces derniers mois, l'Ukraine a subi certaines des pires attaques depuis le début de la guerre d'agression illégale, non provoquée et injustifiée lancée par la Russie il y a deux ans. Chaque jour, les conséquences catastrophiques en sont ressenties par les civils dans tout le pays. Plus de 10 800 civils ont perdu la vie – le chiffre réel est probablement plus élevé – et beaucoup d'autres ont été blessés, y compris un nombre croissant d'enfants.

Les attaques systématiques et préjudiciables de la Russie contre l'infrastructure énergétique de l'Ukraine sont odieuses et illégales, car elles visent des biens de caractère civil et des biens indispensables à la survie de la population civile. Depuis le 22 mars, cinq attaques de grande ampleur ont endommagé plus de 80 % des centrales électriques non nucléaires de l'Ukraine. Il s'agit notamment d'attaques dangereuses contre des infrastructures hydroélectriques, qui risquent en outre de provoquer des catastrophes environnementales si les barrages cèdent.

Ces attaques ont perturbé l'accès à l'électricité et à l'eau pour des millions d'Ukrainiens, en particulier à Kharkiv, où la Russie mène une campagne odieuse d'attaques quotidiennes. En conséquence, l'Ukraine a été contrainte d'imposer des restrictions à la consommation d'électricité dans plusieurs régions du pays. Si la Russie

ne met pas immédiatement fin à ses attaques et si l'infrastructure énergétique n'est pas rapidement rétablie, les conséquences pour la population civile seront graves cet été et encore pires durant l'hiver. Nous rappelons que les attaques contre les civils et les biens de caractère civil sont strictement interdites par le droit international humanitaire et doivent cesser immédiatement.

Nous demandons d'urgence un accès humanitaire total, sûr et sans entrave à toutes les régions de l'Ukraine, notamment celles qui sont temporairement occupées par la Russie. L'aide humanitaire doit pouvoir atteindre tous les civils qui en ont besoin. Nous sommes également choqués par les informations qui continuent de faire état d'attaques contre les travailleurs humanitaires et les installations de stockage de l'aide. Il y a quelques semaines, une frappe aérienne a causé des dommages considérables aux bureaux du Conseil danois pour les réfugiés à Kharkiv, à la suite de laquelle il a fallu suspendre temporairement les opérations. Nous insistons une fois de plus sur le fait que les acteurs humanitaires et leurs opérations, qui visent à sauver des vies, doivent être protégés à tout moment.

Pour terminer, les pays nordiques continuent de soutenir l'Ukraine et son peuple, qui ont fait preuve d'un courage et d'une résilience exceptionnels pour défendre leur liberté et nos valeurs communes. Nous continuons d'appuyer les efforts visant à garantir que les auteurs des crimes internationaux commis en Ukraine et contre l'Ukraine répondent pleinement de leurs actes. Nous nous faisons l'écho des appels lancés à maintes reprises à la Russie pour qu'elle cesse immédiatement toutes les hostilités et retire ses forces de l'ensemble du territoire de l'Ukraine, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

Par ailleurs, nous appuyons pleinement le premier sommet sur la paix en Ukraine, qui se tiendra en Suisse le mois prochain, et espérons que de nombreux pays y participeront. Face à l'agression russe et à ses conséquences néfastes à l'échelle mondiale, nous devons déployer des efforts concertés, qui reposent sur le droit international, notamment la Charte des Nations Unies, et qui vont dans le sens de la formule pour la paix de l'Ukraine.

*La séance est levée à 17 h 5.*